

Guide méthodologique Standard régional Sites économiques Bourgogne-Franche-Comté



Rédaction :

Yoann DUMON – Agence Économique Régionale Bourgogne-Franche-Comté (vdumon@aer-bfc.com)

Chef de projet Observatoire du Foncier Économique Régional OFER BFC (<https://oferbfc.fr>)

Version 3.6

Document validé par le GT ZAE Bourgogne-Franche-Comté n°15 du 25 juin 2024

Table des matières

Remerciements :	4
Contexte, besoins et enjeux :	5
Normes appliquées :	6
Description du document :	6
A. Description synthétique du modèle de données	7
B. Inventaire des données sources	12
C. Description des données par couche géographique :	13
1. Classe d'objet : POLE-ECO	13
a. Définition	13
b. Mise en œuvre et topologie	13
c. Identifiant unique CNIG	13
d. Liste et nature des attributs	14
2. Classe d'objet : SITE-ECO	15
a. Définition	15
b. Mise en œuvre et topologie	16
c. Exemple de représentation	17
d. Identifiant unique CNIG	17
e. Identifiant unique régional :	18
e. Liste et nature des attributs :	18
f. Lexique, définitions et cas d'usage des type énumérés propres aux SITE-ECO	24
3. Classe d'objets : TERRAIN-ECO	28
a. Définition :	28
b. Mise en œuvre et topologie	28
Exemple de représentation	29
c.	29
d. Identifiant unique CNIG	29
e. Liste et nature des attributs :	30
f. Lexique, définitions et cas d'usage des type énumérés propres aux TERRAIN-ECO	33
4. Classe d'objets : ÉTABLISSEMENTS	38
a. Définition	38
b. Liens entre les entreprises et établissement du répertoire SIRENE et la cotisation foncière des entreprises :	38
c. Géométrie	38
d. Exemple de représentation	39

e.	Identifiant unique	39
f.	Liste et nature des attributs :.....	40
g.	Lexique des définitions	43
h.	Point méthodologique	43
5.	Classe d’objets : UF-ECO.....	44
a.	Définition	44
b.	Géométrie	44
c.	Mise en production.....	44
d.	Identifiant unique	47
e.	Liste et nature des attributs :.....	48
6.	Classe d’objets : IMMOVAC-ECO.....	50
a.	Définition	50
b.	Objectifs :	50
c.	Mise en œuvre :	50
d.	Géométrie	50
e.	Identifiant unique	51
f.	Champs du tronc commun BFC.....	51
a.	Liste et nature des attributs :.....	51
7.	Classe d’objets : OCCUPANT-AUTRE	59
a.	Définition	59
b.	Objectifs	60
c.	Mise en œuvre	60
d.	Géométrie	60
e.	Identifiant unique	60
f.	Champs du tronc commun BFC.....	60
8.	Classe d’objets : FRICHE-ECO	62

Remerciements :

Nous tenons à exprimer notre sincère gratitude à l'ensemble des personnes qui ont joué un rôle crucial dans l'élaboration et l'amélioration du standard de données au fil des années. Leur expertise, leur engagement et leur passion ont été déterminants dans le succès de ce projet :

Jérôme ASTIER, Eliane AUBERT, Sébastien BARD, Wahib BELARIBI, Clément BENOIT, Hélène BONNET, Antoine BOULAY, Jérôme BOUTET, Antoine BREHIN-ROSSBACH, Patrice BRENOT, Benjamin BRIQUE, Vanessa BROUILLET, Emmanuel BUGHIN, Nicolas BUGNON, Benjamin CHALUMEAU, Amandine COIFFE, Stéphane COMPARET, Joseph COMPERAT, Sylvain COULON, Bertrand COURVOISIER, Brice DANIAU, Eric DANION, Anthony DEBOUCHE, Frédérique DEMADE-PELLORCE, Stéphanie DESCHAMPS, Juliette DELIZY, Yoann DUMON, Philippe EMERY, Thomas EVRARD, Guillaume FENICE, Julien FEBVAY, Alain FERNANDES, Elizabeth FOURRÉ, Guillaume FROUX, Arnauld GALLAIS, Simon GENTIL, Maxime GERMAIN, Wilfried GIRAUD, Vincent GRENET, Pauline GUIARD, Jenny GUENARD, Daphné GUYADER, Virginie HERZOG, Éric LAURENCOT, Florian LE BOURSICAUD, Aurélien LE ROUX, Luc LE THOREL, Boris LOICHOT, Thomas MAGNIN-FEYSOT, Laurent MAGRÉAULT, Agnès MANGIN-PHILIPPE, Sébastien MAITRE, Laurent MANSON, Leslie MAUSSANG, Jérôme MAYEL, Laura MENGIN, Sophie MOLLARD, Agnès MONNERET, Florence NERET, Suzanne NICEY, Guillaume NIVOT, Maria-Paola ORBANA, Floriane PARRENIN, José PEREIRA, Caroline PETIT, Solène PIRIOU, Guillaume PROUX, Emilie QUIVOGNE, Pascale RAMSEY, Christophe RONGET, Hélène ROSSIGNOL, Philippe ROUGET, Noël ROZAND, Marc SAULNIER, Olivier SCHMITT, Fanny THOLLET, Hugo THUILLIER, Nicolas VIARD, Fabrice VINCENT, Raphaël ZAUGRA

Nous remercions les membres des différentes structures locales et régionales, communautés d'agglomération, communautés de communes, chambres de commerce et d'industrie, directions départementales des territoires, agences d'urbanisme, ainsi que les directions de l'économie, de l'aménagement du territoire et de la prospective de la région Bourgogne-Franche-Comté. Leur collaboration a permis de franchir des étapes importantes vers la réalisation de nos objectifs communs.

Nos remerciements s'étendent aux géomaticiens des structures partenaires pour leur engagement depuis le début de la démarche de standardisation des données Sites Économiques en 2016. Leur participation active et leurs contributions techniques ont été indispensables à la formulation du standard.

Nous sommes également reconnaissants envers les élus et les agents des EPCI pour leur participation active et leurs contributions précieuses lors des réunions du groupe de travail. Leur vision et leur implication ont été essentielles à l'identification des nouveaux besoins et à l'évolution constante et à l'adaptation de notre démarche.

Enfin, nous saluons particulièrement les animateurs et rapporteurs du groupe de travail régional pour leur coordination, qui ont guidé les efforts collectifs, avec la participation active du comité technique restreint du GT ZAE : Amandine COIFFE (CCI Côte-d'Or Saône-et-Loire), Yoann DUMON (Agence Economique Régionale Bourgogne-Franche-Comté), Guillaume FROUX (CC Entre Arroux Loire et Somme), Virginie HERZOG (Agence d'Urbanisme du Territoire de Belfort), Leslie MAUSSANG (CC du Val de Gray).

Cette collaboration interinstitutionnelle a permis de créer un standard unifié et adapté aux besoins territoriaux, facilitant une gestion plus efficace du foncier économique. Merci à tous pour votre dévouement, votre expertise et votre travail d'équipe au service d'un objectif commun.

Contexte, besoins et enjeux :

Le Conseil National de l'Information Géolocalisée (CNIG) a établi un standard national visant à améliorer la connaissance du foncier économique en France. Dans ce contexte, la région Bourgogne-Franche-Comté à travers son Groupe de travail ZAE animé, à l'instar d'autres territoires, a développé depuis 2016 son modèle de données pour le recensement et la description des Zones d'Activités Économiques (ZAE) et autres sites économiques.

Dans le prolongement des initiatives du CNIG et des actions régionales, notamment avec le déploiement de l'Observatoire du Foncier Économique Régional en Bourgogne-Franche-Comté (OFER BFC), une mise à jour du standard régional est réalisée pour le rendre conforme au standard national (<https://cnig.gouv.fr/ressources-am%C3%A9nagement-a26047.html>). Cette harmonisation vise à uniformiser les données collectées, garantir leur interopérabilité à l'échelle nationale et régionale, et soutenir les EPCI dans leur recensement des ZAE, conformément à l'article 220 de la loi Climat et Résilience. Cette mise à jour intègre fidèlement les directives du standard national tout en prenant en compte les besoins et spécificités régionales avec des entités et des champs liées aux enjeux de collecte, production et mise à jour de ces données, en précisant des aspects méthodologiques et des définitions.

Cette évolution du standard Bourgogne-Franche-Comté répond à plusieurs objectifs, notamment :

- La collecte et la structuration des données d'identification et de caractérisation des ZAE et autres sites économiques ;
- L'harmonisation de la qualité des données en s'appuyant sur le géo-standard national pour suivre la commercialisation des parcelles et le rythme de consommation foncière ;
- La connaissance de la disponibilité foncière et immobilière pour l'implantation des nouvelles activités économiques ;
- La caractérisation de la vacance ;
- Le pré repérage de friches économiques potentielles ;
- La contribution à l'observation territoriale en termes d'activités et d'emplois ;
- L'appui des décideurs en matière d'aménagement pour continuer à allier développement économique et sobriété foncière dans le contexte du Zéro Artificialisation Nette ;
- La réduction des coûts de collecte et de gestion des données ;
- La facilitation de la remontée continue d'informations de terrain ;
- La production et la diffusion de données ouvertes ;
- Le renforcement de l'Observatoire du Foncier Économique Régional au sein du paysage national ;

Ce standard est destiné à tous les organismes, observatoires locaux, acteurs d'aménagement et porteurs de projets, qu'ils soient du secteur public ou privé, qui cherchent à échanger des données afin de participer au recensement, à l'analyse et à la qualification des Zones d'Activité Économique (ZAE) et autres sites économiques. Il concerne spécifiquement les entités responsables de la création, de l'aménagement et de la gestion des ZAE.

Les domaines d'application sont :

- Le recensement et la description détaillée des ZAE et autres sites économiques ;
- La contribution à France Foncier + (portail national du foncier économique de la Banque des Territoires) ;
- La garantie d'interopérabilité des données entre différentes applications et plateformes, facilitant ainsi la consolidation et l'enrichissement des informations liées aux sites économiques ;

- L'exploitation de ces données au bénéfice des politiques foncières locales, favorisant une mise en œuvre opérationnelle alignée sur les objectifs de minimisation de l'empreinte foncière ;

Normes appliquées :

Le standard BFC hérite des normes et standard du standard national CNIG sites économiques.
<https://cnig.gouv.fr/ressources-am%C3%A9nagement-a26047.html>

Description du document :

Ce guide méthodologique a pour objectif de compléter l'approche nationale du standard CNIG, tout en explicitant l'utilisation et la mise en application du standard national des sites économiques pour répondre aux besoins spécifiques des territoires de la région Bourgogne-Franche-Comté, notamment en matière de collecte et production des données.

Ce guide méthodologique reprend les descriptions de base des entités et de leurs attributs du standard National CNIG, enrichies de spécificités régionales. En effet, si le standard CNIG permet d'assurer l'interopérabilité des données pour leur diffusion et réutilisation, ce guide se penche sur les modalités de production de ces informations. Il précise les entités, les variables et les logiques de mise en application spécifiques à la région Bourgogne-Franche-Comté.

Le lecteur du présent guide méthodologique est invité à se référer à tout moment aux spécifications du standard national sites économiques, adopté en octobre 2023, élaboré et maintenu par Groupe de Travail ZAE du CNIG et présentement annexées à ce document :

https://cnig.gouv.fr/ressources-am%C3%A9nagement-a26047.html#H_ZAE-Sites-economiques

A. Description synthétique du modèle de données

Les correspondances entre le standard antérieur usité en Bourgogne-Franche-Comté et le standard national CNIG sont ainsi transcrites dans l'adaptation régionale du standard national :

Standard BFC 2016-2023	Standard National CNIG octobre 2023	Adaptation standard CNIG au contexte régional 2024-2031
	POLE-ECO	POLE-ECO
Sites économiques	SITE-ECO	SITE-ECO
Foncier économique	TERRAIN-ECO	TERRAIN-ECO
Établissements	ETABLISSEMENT	ETABLISSEMENT
Unités foncières		UF-ECO
Vacances en locaux d'activité		IMMOVAC-ECO
		OCCUPANT-AUTRE

OBLIGATOIRE
RECOMMANDÉ
FACULTATIF

En région Bourgogne-Franche-Comté, nous cherchons à enrichir l'inventaire des friches en établissant une relation entre les données du standard CNIG « Sites économiques » avec le standard CNIG « Friches ». Le but est de se nourrir des inventaires pour établir un pré repérage des friches économiques potentielles destinées à être qualifiées dans le dispositif régional dédié d'observation des friches OFRICHE et pour enrichir CARTOFRICHE.

Standard BFC 2016-2023	Standard National CNIG Friches	Adaptation standard CNIG au contexte régional 2024-2031
	FRICHES	FRICHE-ECO

Les travaux successifs du groupe de travail régional dans le cadre d'IDÉO BFC, puis du CNIG au niveau national, permet de retenir un modèle de données en couches vectorielles organisées de la façon suivante :

- **POLE-ECO (classe d'entité facultative) :**

Un pôle économique est caractérisé par l'agrégation de divers sites économiques qui se trouvent à une proximité géographique étroite. Cette notion capture la dynamique territoriale et enrichit l'analyse statistique en fournissant des informations précieuses telles que le nombre total d'établissements au sein de ces sites, le volume d'emplois créés, et la typologie des pôles identifiés. La perspective macro d'un pôle économique s'ancre dans une démarche d'observation stratégique, en lien avec les centralités et l'armature urbaine, destinée à enrichir la gestion territoriale par une compréhension approfondie de l'organisation et du développement des sites économiques.

La représentation graphique d'un pôle économique est facilitée par l'utilisation d'un centroïde, dérivé du regroupement géographique des sites économiques. Ce centroïde fonctionne comme un instrument de visualisation cartographique, illustrant à la fois l'activité économique et l'attractivité globale d'un territoire à une échelle restreinte, comme celle régionale ou départementale. Cette approche de visualisation met en avant le noyau de l'activité

économique, offrant une perspective unique et éclairée sur la dynamique et les opportunités de développement du territoire examiné.

○ **SITE-ECO (classe d'entité obligatoire)**

Les **sites économiques** sont définis comme des espaces aménagés de manière cohérente, tant sur le plan de l'urbanisme que du tissu urbain, et sont clairement délimités géographiquement. Ils sont destinés à, ou déjà engagés dans, des activités industrielles, artisanales, commerciales, tertiaires, logistiques, touristiques, portuaires, ou aéroportuaires etc. Ces zones d'activités sont généralement initiées et gérées par les autorités publiques, qui assurent l'aménagement et la gestion et la commercialisation des terrains.

Ces sites englobent une variété de terrains, qu'ils soient construits ou non, occupés par des activités ou destinés à les accueillir à court, moyen ou long terme. En plus des terrains, ils comprennent les infrastructures nécessaires telles que les voiries internes, les espaces verts, et les installations techniques essentielles à leur bon fonctionnement.

Conformément à la loi NOTRe, les zones d'activité économique peuvent être distinguées au sein de ces sites économiques car ce sont les sites sur lesquels les EPCI exercent leur compétences en matière de gestion du foncier économique. Cette distinction permet une compréhension plus fine des caractéristiques spécifiques de chaque site et de leur contribution à l'économie locale.

Les sites économiques sont représentés par des polygones.

○ **TERRAIN-ECO (classe d'entité obligatoire) :**

Le terrain à vocation économique se définit comme un ensemble de portions de terrain inclus dans un site économique. Ces terrains sont regroupés en fonction de critères précis tels que leur état d'occupation, leur stade de commercialisation, leur niveau d'aménagement, et la spécificité de leur maîtrise foncière. Cette classification prend principalement appui sur les limites des parcelles cadastrales mais peut également intégrer des subdivisions issues de plans d'aménagement par lots antérieurs à un remembrement cadastral. Il a donc une représentation surfacique.

La notion de TERRAIN-ECO est essentielle pour le suivi des phases opérationnelles des zones d'activité économique, offrant une vision claire de la maîtrise foncière, des niveaux d'aménagement, de commercialisation, et de l'état d'occupation. Cela inclut une identification précise des terrains disponibles, facilitant ainsi la planification et le développement économique territorial.

Le suivi régulier de ces terrains permet d'obtenir des indications précieuses sur la temporalité des différentes opérations, en identifiant les terrains occupés ainsi que ceux qui seront disponibles à court et moyen terme, optimisant les opportunités de développement économique sur le territoire concerné.

○ **ETABLISSEMENTS (classe d'entité obligatoire) :**

Cette classe d'entité est obligatoire dans le standard BFC.

Un établissement actif économiquement est une unité localisée au cœur d'un site économique, établie pour satisfaire aux critères de la Loi Climat & Résilience. Cette réglementation vise à cartographier de manière exhaustive tant les propriétaires que les occupants afin de fournir une vue d'ensemble précise de l'activité économique.

Les Établissements sont distingués grâce à leur positionnement, déterminé par l'adresse inscrite dans le répertoire SIRENE pour ceux engagés dans des activités de production ou de

service, qu'elles soient industrielles, artisanales, commerciales, de services, touristiques, ou encore liées aux infrastructures portuaires ou aéroportuaires. L'ambition est d'atteindre une localisation la plus précise possible à l'unité foncière, permettant d'identifier clairement les occupants sur leurs terrains. Cette précision est indispensable pour l'évaluation de l'indice de vacance prescrite par la même loi, un indicateur vital pour mesurer l'occupation effective des espaces au sein des zones dédiées. La méthodologie régionale insiste sur la validation par le relevé terrain des établissements occupants les sites économiques.



Bien que le modèle de données proposé par le CNIG facilite l'évaluation de la vacance à l'échelle des TERRAIN-ECO, en se basant sur le calcul du rapport entre la surface vacante et la surface totale, il ne remplit pas intégralement les exigences de l'article 220 de la loi Climat et Résilience. Selon cette loi, le taux de vacance devrait être évalué en confrontant le nombre d'unités foncières vacantes au nombre total d'unités foncières. Cependant, le standard CNIG ne considère pas les unités foncières dans son approche méthodologique d'établissement de la vacance, se limitant plutôt à l'enregistrement des paramètres de calcul et du résultat. En réponse, le modèle de données de la Bourgogne-Franche-Comté enrichit le modèle CNIG, afin de mieux répondre aux besoins détaillés par cet article. Ce réajustement vise à simplifier la réalisation d'inventaires précis concernant les propriétaires, les occupants et les vacances, au niveau des unités foncières, permettant ainsi une consolidation plus aboutie.

○ **UF-ECO (classe d'entité recommandée pour les Inventaires loi climat) :**

Cette catégorie désigne les unités foncières situées à l'intérieur d'un SITE-ECO. Elle constitue l'unité de base pour la géolocalisation des occupants et pour identifier les espaces vacants, conformément aux exigences des inventaires des Zones d'Activité Économique (ZAE) stipulées par l'article 220 de la loi Climat et Résilience. L'introduction de cette entité dans le modèle régional vise à simplifier la consolidation des données relatives aux unités foncières et à faciliter le calcul de l'indice de vacance. Ces unités sont représentées par des polygones, formés en fusionnant des parcelles contiguës et homogènes appartenant aux mêmes propriétaires. Les unités foncières sont ensuite découpées (clippées) en fonction des limites du périmètre du SITE-ECO, afin d'exclure les portions d'unité foncière situées hors du SITE-ECO.

○ **IMMOVAC-ECO (classe d'entité recommandée pour les Inventaires loi climat) :**

Cette catégorie contribue à l'identification des terrains, locaux, bâtiments ou ensembles immobiliers vacants qui, par le passé, étaient occupés par des activités économiques mais qui sont aujourd'hui abandonnés et sans occupants. Selon leurs caractéristiques spécifiques, ces espaces vacants peuvent être considérés soit comme des biens immobiliers disponibles et immédiatement exploitables, soit comme des ensembles dégradés pouvant laisser présager l'existence d'une friche industrielle ou commerciale.

Ces entités sont représentées par des points localisés à l'intérieur d'une parcelle.

○ **OCCUPANT-AUTRE (classe d'entité recommandée pour les Inventaires loi climat) :**

Cette catégorie d'objet est introduite en réponse à la mise en œuvre des inventaires des Zones d'Activité Économique (ZAE) selon la loi Climat et Résilience. Il a été observé que la diversité des cas d'occupation du foncier économique ne pouvait pas être entièrement couverte par

l'inventaire des seuls établissements du répertoire SIRENE. Cette classification vise à pallier ce manque en permettant de qualifier d'autres types d'occupants souvent rencontrés dans les zones d'activités, tels que le résidentiel ou les équipements publics collectifs, entre autres. Les occupants ne relevant pas d'une activité économique désigne donc l'utilisation de terrains initialement destinés à accueillir des activités économiques, mais qui ont été détournés de leur vocation première au fil des évolutions et de l'histoire. Ces situations sont couramment observées dans les zones anciennes où les règlements d'urbanisme ont, par le passé, autorisé la création d'habitations ou de logement à proximité d'activités économiques. Avec la cessation de ces activités, seule la fonction résidentielle y subsiste.

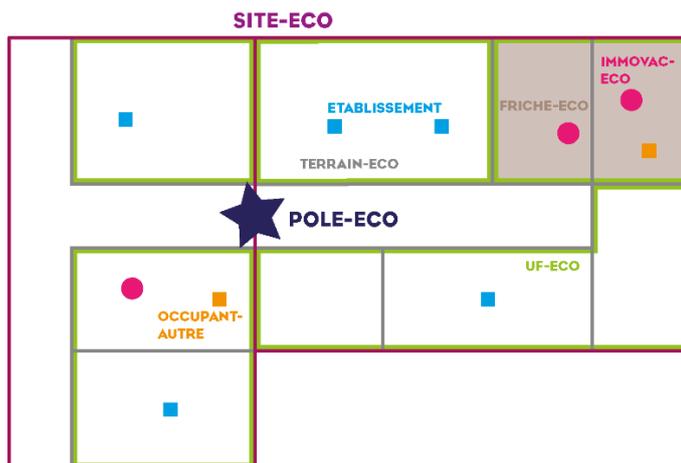
Cette classe d'entité permet aussi, dans une situation de collecte sur le terrain, de répertorier les établissements non répertoriés dans le référentiel SIRENE utilisé tel que pour des bureaux, des représentations ou l'identification d'annexes, et sert de table transitoire pour stocker l'information sur les éventuelles activités en attente de leur transfert sur la couche des ETABLISSEMENTS.

Les AUTRES-OCCUPANTS sont représentés par des points, chacun localisé au moins à la parcelle, unité foncière ou sur leur bâtiment.

○ **FRICHE-ECO (classe d'entité facultative) :**

Cette classe d'entités permet le pré repérage des friches économiques potentiellement pré identifiées par les inventaires dans les zones d'activités. Elle déploie le tronc commun obligatoire du standard CNIG FRICHE¹. En effet, les TERRAIN-ECO peut être qualifié avec un état d'occupation à friche. Cela génère une relation avec d'une friche économique (ce travail de pré-identification peut aussi se nourrir des terrains, locaux, bâtiments ou ensembles immobiliers vacants ou dégradés). Il est souhaitable de faire remonter ces terrains dans le dispositif régional d'observation des friches. L'implémentation du standard national Friche validé par le CNIG nous invite à implémenter les relations de composition entre les TERRAIN-ECO et les FRICHE-ECO.

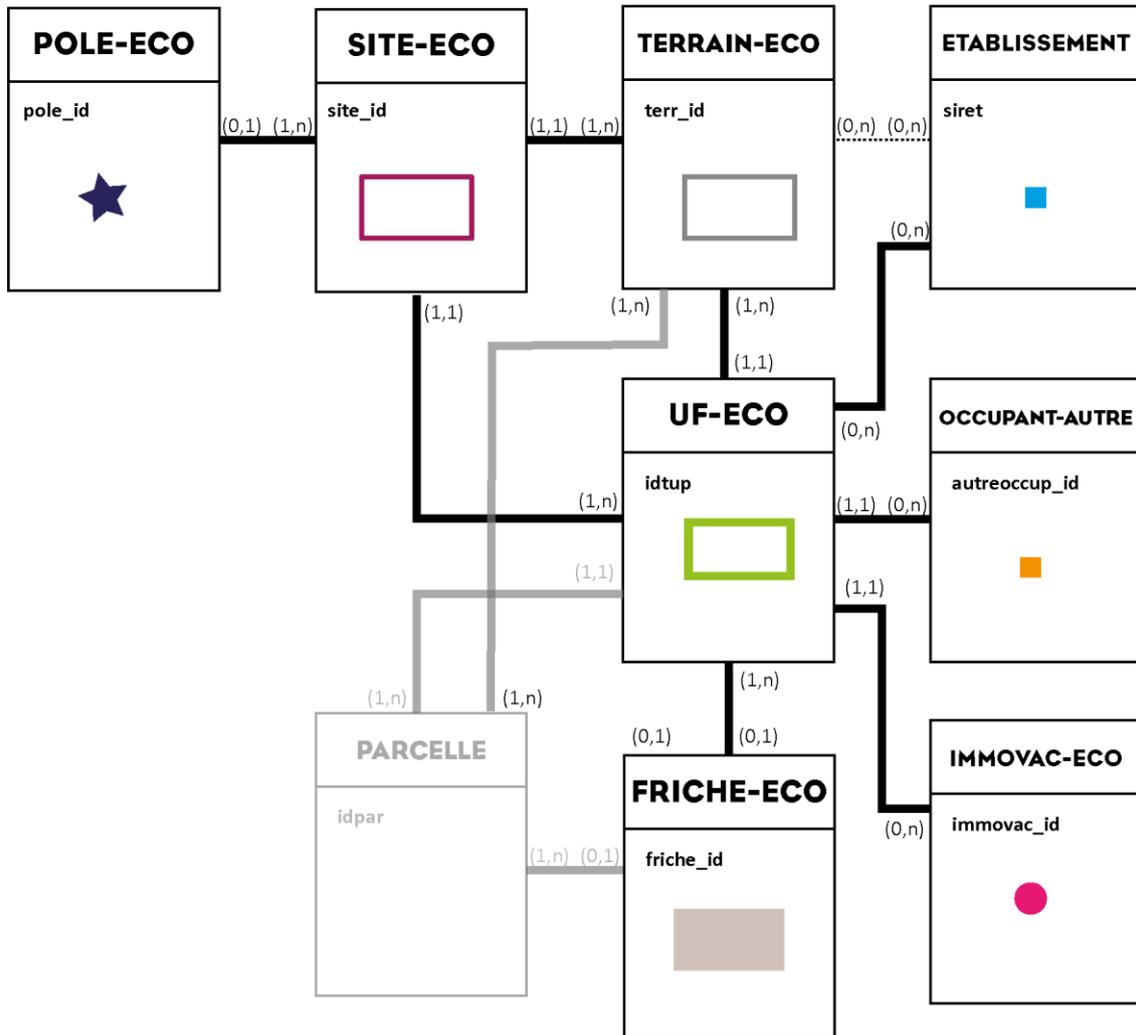
Schéma présentant les logiques d'emboîtement géographique des entités :



¹ Démarche régionale d'observation des friches en cours d'élaboration, la région expérimente actuellement une méthode de relevé de friches avec le test d'un outil à disposition des territoires sur le format OFER-BFC :

- un standard de données adapté aux besoins des acteurs territoriaux de BFC et compatible avec celui développé par le CNIG sur les Friches pour assurer l'interopérabilité avec Cartofriches du CEREMA

Vue du Modèle Conceptuel de Données simplifié adapté aux besoins d'inventaire des acteurs en région Bourgogne-Franche-Comté :



La loi climat et résilience demande d'établir le taux de vacances des unités foncières. Les TERRAIN-ECO du standard CNIG ne correspondent pas exactement et géographiquement aux unités foncières, c'est pourquoi le modèle de données régional intègre une entité supplémentaire UF-ECO permettant d'assurer la consolidation de la vacance à l'échelle des unités foncières.

Cette entité permet d'établir la vacance des unités foncières en centralisant et en décomptant établissements, autres occupants et immobiliers vacants pour calculer les récapitulatifs à reporter sur les sites économiques et nécessaire à l'établissement de l'indice de vacance. Ainsi dans le modèle de données Bourgogne-Franche-Comté il est préconisé qu'un terrain économique ne puisse se rattacher qu'à une seule et unique unité foncière économique. Par ailleurs, ils intègrent dans l'établissement de la vacance la prise en compte de la présence de locaux d'activité vacants.

Enfin la table des parcelles est ajoutée à titre indicatif, la relation des terrains économiques aux parcelles étant assurée à travers la table des unités foncières économiques. Il en va de même pour les relations entre les terrains économiques et les friches.

B. Inventaire des données sources

Données	Description et source	Mise à jour
Documents d'urbanisme, PLU, PLUi, Cartes communales	GEOPORTAIL DE L'URBANISME Collectivités locales, Agence d'Urbanisme, DDT Donne les emprises des zones d'urbanisme à vocation ou à destination économique ;	Lors des modifications ou des révisions des documents d'urbanisme
Fichier des SEP (sites économiques potentiel)	CEREMA Donne les emprises des sites économiques potentiels SEP suivant l'algorithme du CEREMA ; à utiliser comme base d'inventaire sur les communes au RNU ;	
Plan de masse et de commercialisation	EPCI, sociétés d'aménagement Donne les emprises des zones et leur découpage interne en lots, généralement aménagé par tranches. Provenance des collectivités locales et des organismes gestionnaires des zones d'activités, en charge de leur aménagement et de leur commercialisation	En continu
Arrêtés de transfert des Zones d'activités	EPCI	Lors d'un transfert de ZAE opéré dans le cadre de la loi NOTRE
Cadastré ETALAB	ETALAB	Annuelle, trimestrielle
PCI Vecteur EDIGEO	DGFIP Plan Cadastral Informatisé	Annuelle, trimestrielle
Matrice cadastrale, Fichiers fonciers	DGFIP	Annuelle
Données fiscales Contribution Foncière des Entreprises (CFE)	DGFIP	Annuelle, à tous les ans par la DGI aux EPCI ayants-droits
Géolocalisation des établissements du répertoire SIRENE	INSEE	Mensuelle
Base SIRENE des établissements géolocalisée avec la BAN	ETALAB	Mensuelle
BAN PLUS	IGN Base de données vecteur ponctuelle d'adresse	Tous les 2 ans par l'IGN
BD Ortho et photographies aériennes	IGN Composante du RGE communique des informations en termes d'occupation du sol	Tous les 3 ans par l'IGN suivant les campagnes de prises de vue
Fichier des locaux commerciaux vacants LOCOMVAC	DGI	Tous les ans par la DGI aux EPCI ayants-droits
Base nationale des Bâtiments BNB		
Friches	Cartofriches	

C. Description des données par couche géographique :

1. Classe d'objet : POLE-ECO

a. Définition

Un pôle économique est constitué d'un regroupement de sites économiques géographiquement proches.

Le pôle économique correspond à la réalité perçue par les territoires et permet de mieux appréhender l'observation statistique : nombre total d'établissements dans les différents sites économiques, nombre d'emplois, typologie de pôle.

La perspective macro d'un pôle économique s'ancre dans une démarche d'observation stratégique, en lien avec les centralités et l'armature urbaine, destinée à enrichir la gestion territoriale par une compréhension approfondie de l'organisation et du développement des sites économiques.

b. Mise en œuvre et topologie

Le POLE-ECO est représenté sous forme d'un ponctuel localisé au centroïde du regroupement géographique de différents sites économiques, pouvant constituer un élément de représentation cartographique de l'activité économique de l'attractivité globale d'un territoire à petite échelle (régionale, départementale).

c. Identifiant unique CNIG

Les classes d'objets du modèle de données POLE-ECO sont dotées d'un identifiant d'objet stocké dans l'attribut : **pole_id**

Il s'agit d'un identifiant unique qui référence sans équivoque un seul objet.

Il est constitué d'une chaîne de caractères respectant le format :

[INSEE]_[classeObjet]_[IdentifiantTechnique]

Où

- [INSEE] correspond au code INSEE de la commune du pôle économique².
- [classeObjet] correspond au nom de la classe d'objet concerné : POLE-ECO
- [IdentifiantTechnique] correspond à l'identifiant unique de l'objet dans la base de données source s'il existe sinon il est généré par incrémentation automatique.

Exemple :

21230_POLE-ECO_00001

² Méthode de détermination du code INSEE du POLE-ECO : Un POLE ECO peut être constitué de 1 ou plusieurs SITE-ECO. Le code INSEE du POLE ECO est hérité du code INSEE du SITE-ECO le plus grand qui le compose.

d. Liste et nature des attributs

Légende utilisée pour la description des données attributaires :

Tronc commun national CNIG
Tronc commun Bourgogne-Franche-Comté
Implémentation technique d'OFER BFC vMap / PostgreSQL / Post GIS
Attribut obligatoire à valeur obligatoire
Attribut obligatoire à saisie facultative
<i>Attributs opérationnels présence et saisie facultative</i>
Attribut soumis à la réglementation RGPD
Remonté d'un problème au GT ZAE national CNIG

Dans la mesure où l'opérateur déciderait de mettre en œuvre l'entité POLE-ECO les champs obligatoires sont nécessaires à l'identification unique du pôle économique. Le caractère obligatoire s'applique donc si et uniquement si la couche est mise en œuvre.

Attribut	Description	Type											
pole_id	Identifiant CNIG du pôle économique <i>Exemple :</i> 21230_POLE-ECO_00001	Identifiant clé primaire Obligatoire											
pole_nom	Identifiant du POLE-ECO où se situe le site économique	Varchar Valeur obligatoire											
pole_vocadomi	Vocation dominante du pôle économique, issue de la vocation dominante des sites économiques le constituant <i>Modalités / types énumérés :</i> <table border="1"> <tr><td>industrielle</td></tr> <tr><td>commerciale</td></tr> <tr><td>tertiaire</td></tr> <tr><td>artisanale</td></tr> <tr><td>touristique</td></tr> <tr><td>entrepôts, logistique</td></tr> <tr><td>portuaire</td></tr> <tr><td>logistique agricole</td></tr> <tr><td>aéroportuaire, aéronautique</td></tr> <tr><td>mixte, sans dominante</td></tr> <tr><td>inconnu</td></tr> </table> <i>Valeur par défaut : inconnu</i>	industrielle	commerciale	tertiaire	artisanale	touristique	entrepôts, logistique	portuaire	logistique agricole	aéroportuaire, aéronautique	mixte, sans dominante	inconnu	Varchar Valeur obligatoire
industrielle													
commerciale													
tertiaire													
artisanale													
touristique													
entrepôts, logistique													
portuaire													
logistique agricole													
aéroportuaire, aéronautique													
mixte, sans dominante													
inconnu													
pole_identif_date	Date d'identification du pôle économique. Exemple : 2016-03-26	Varchar Valeur obligatoire											
pole_actu_date	Date de dernière actualisation des informations sur le pôle économique.	Varchar Valeur obligatoire											
pole_nb_site	Nombre de sites composant le pôle économique	Varchar Valeur vide autorisée											
pole_nb_etab	Nombre total d'établissements du pôle économique	Varchar Valeur vide autorisée											
pole_nb_emploi	Nombre total d'emplois du pôle économique	Varchar Valeur vide autorisée											
pole_surface	Somme des surfaces des sites économiques constituant le pôle	Varchar Valeur obligatoire											

pole_geompoint	Coordonnées géographiques du centroïde du pôle éco ³ au format GeoJSON (dans l'ordre longitude, latitude. Exemple : 3.9815, 49.2527)	Varchar Valeur obligatoire					
pole_rayonnement	Rayonnement du pôle économique <i>Modalités / types énumérés :</i> <table border="1"> <tr><td>international</td></tr> <tr><td>national</td></tr> <tr><td>régional</td></tr> <tr><td>Local</td></tr> <tr><td>inconnu</td></tr> </table> Valeur par défaut : inconnu	international	national	régional	Local	inconnu	Varchar Valeur vide autorisée
international							
national							
régional							
Local							
inconnu							
id	Serial par défaut base PostgreSQL OFERBFC	SERIAL					
pole_uuid	Universally Unique Identifier méthode uuid_generate_v4()	UUID					
pole_id_aer	Ancien serial base de données AER BFC	INTEGER					
geom	Géométrie de l'objet	geometry(Point,2154)					

2. Classe d'objet : SITE-ECO

a. Définition

Un site économique se présente comme un espace cohérent en termes d'aménagement et de tissu urbain, délimité géographiquement, accueillant ou destinés à accueillir des activités industrielles, artisanales, commerciales, tertiaires, logistiques, touristiques, portuaires, ou aéroportuaires etc. Elle intègre les parcelles cadastrales bâties ou non, aménagées ou non, destinées à accueillir les activités économiques, ainsi que les voiries, espaces verts et espaces techniques nécessaires à son fonctionnement.

Les sites économiques comprennent :

- **Les Zones d'activité économique (ZAE)** définies à l'article L318-8-1 du code de l'urbanisme : relèvent de la compétence de l'EPCI. "Sont considérées comme des zones d'activité économique, au sens de la présente section, les zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire mentionnées aux articles L. 3641-1, L. 5214-16, L. 5215-20, L. 5216-5, L. 5217-2 et L. 5219-1 du code général des collectivités territoriales." Une ZAE est prioritairement réservée à l'implantation d'entreprises. Elle réunit les pouvoirs publics, les collectivités et les entreprises dans une logique partenariale autour d'objectifs de croissance. Elle est en général placée sous le régime juridique du permis d'aménager ou d'une zone d'aménagement concerté (ZAC).
- **Les sites économiques "historiques"** regroupant plusieurs établissements présents dans les zones d'urbanisme à vocation économique (Uy, 1Nay etc.) et n'ayant pas fait l'objet de transfert de compétence à l'EPCI ;
- **Les établissements isolés** (ou monofonctionnels) présentant les mêmes caractéristiques mais avec un seul établissement significatif en effectif et/ou surface à l'échelle du territoire ;
- **Des réserves foncières correspondant aux projets de zones d'activité économique ou à leurs extensions futures**, inscrites dans un zonage d'urbanisme à vocation économique.



Point de vigilance Urbanisme :

³Centroïde de l'agrégation des périmètres de sites économiques.

Point de vigilance au sujet des réserves inscrites aux zonages d'urbanisme. Généralement il s'agit de zones ZAU qui :

- *Deviennent caduques après 9 ans (et désormais 6 ans) si elles n'ont pas été ouvertes à l'urbanisation et/ou été achetées par la collectivité*
- *Risquent de disparaître de plus en plus des documents d'urbanisme sous l'effet du ZAN*

De ce point de vue, utiliser uniquement ce critère de zonage pour justifier de la qualité de réserve foncière d'un site pourrait montrer des limites à moyen terme.

b. Mise en œuvre et topologie

Mise en œuvre :

Les SITE-ECO sont des ensembles d'unités foncières, elles-mêmes composées de parcelles cadastrales. Cependant un périmètre issu d'une zone à vocation économique prescrite dans un document d'urbanisme peut éventuellement scinder des parcelles cadastrales ou des unités foncières.

Les données de référence à utiliser pour la création des polygones sont :

- Zonages des documents d'urbanisme (si disponible) ;
- Les arrêtés de transfert des zones d'activités pris par les EPCI (si disponible) ;
- Fond de plan cadastral ;
- Photographies aériennes ;
- Données de référence à grande échelle : RGE IGN, BD Topographique ;

Les données de référence au format raster devront préalablement être recalées sur le fond de plan cadastral avant la numérisation des emprises.

Les polygones des SITE-ECO doivent être numérisés sur le fond de plan cadastral. L'échelle de saisie du 1/2000^e est fortement recommandée. Les délimitations d'emprises doivent coïncider avec les limites cadastrales dans les limites de la résolution de saisie. Dans certains cas, les limites des SITE-ECO peuvent diviser des parcelles, par exemple pour suivre les limites définies dans les documents d'urbanisme.

Les polygones des SITE-ECO ne doivent de préférence pas inclure les portions de voies de chemin de fer, d'autoroutes ou de routes qui les traverseraient et qui ne participeraient pas directement à leur desserte ou à leur fonctionnement interne : ainsi, les autoroutes ou les voies de chemin de fer peuvent en être exclues ; au contraire, les Installations Terminales Embranchée (ITE) devront y être incluses. La prise en compte des voiries périphériques au périmètre peut être considéré. Il est laissé libre appréciation au regard du contexte local pour décider des parties de voirie à inclure dans le périmètre du site.

Les polygones multiples ou les polygones à trous sont autorisés dans le modèle de données CNIG. Bien que les polygones multiples soient autorisés, le GT ZAE BFC recommande de limiter le recours aux géométries multiples et de ne pas regrouper dans des sites économiques disjoints.

De manière générale, les SITE-ECO qui partagent une unicité de nom ou de phase d'aménagement pour la collectivité locale référente doivent être regroupés dans la même entité.

L'emprise des sites économiques se superpose ainsi généralement aux limites des zonages à vocation économique des documents d'urbanisme, mais leurs limites internes peuvent être établies pour correspondre aux phases d'aménagement.

En cas de conflit sur les délimitations d'emprises, les EPCI sont seuls compétents à pouvoir trancher sur la géométrie ou le nom de la zone à retenir.

Topologie :

Les SITES-ECO seront représentés sous forme de polygones qui respecteront les règles topologiques suivantes :

- Ne doivent pas se superposer ;
- Ne doivent pas avoir de discontinuités entre deux polygones adjacents ;
- Peuvent-être superposés sur plusieurs communes ;
- Topologiquement superposables en limites de zones et aux limites cadastrales dans les limites des résolutions de la saisie ;

c. Exemple de représentation



d. Identifiant unique CNIG

Les classes d'objets du modèle de données SITE-ECO sont dotées d'un identifiant d'objet stocké dans l'attribut : **site_id**

Il s'agit d'un identifiant unique qui référence sans équivoque un seul objet.

Il est constitué d'une chaîne de caractères respectant le format :

[INSEE]_[classeObjet]_[IdentifiantTechnique]

Où

- [INSEE] correspond au code INSEE de la commune de localisation originelle du site économique.
- [classeObjet] correspond au nom de la classe d'objet concerné : SITE-ECO

- [IdentifiantTechnique] correspond à l'identifiant unique de l'objet dans la base de données source s'il existe sinon il est généré par incrémentation automatique.

Exemple :

25056_SITE-ECO_00025

e. Identifiant unique régional :

L'identifiant régional est conservé pour assurer la reprise éventuelle des données historiques.

Le code identifiant régional d'un SITE-ECO est affecté par l'organisation productrice ou réfèrent à l'origine de la création du polygone, de façon que 2 SITES-ECO ne puissent pas partager le même identifiant.

Le code identifiant unique est codé sur 7 caractères :

- Les 5 premiers caractères sont constitués par le code INSEE de la commune principale : la commune principale est généralement la commune sur laquelle se trouve la majorité de l'emprise concernée du SITE-ECO ;
- Les 2 derniers caractères sont constitués d'une combinaison de 2 lettres majuscules (ou lettres de classement unique pour la commune de saisie) ; affecté librement par l'opérateur et pouvant s'incrémenter dans chaque commune AA à ZZ ;

Exemple :

39056BV

e. Liste et nature des attributs :

Légende utilisée pour la description des données attributaires :

Tronc commun national CNIG
Tronc commun Bourgogne-Franche-Comté
Implémentation technique d'OFER BFC vMap / PostgreSQL / Post GIS
Attribut obligatoire à valeur obligatoire
Attribut obligatoire à saisie facultative
<i>Attributs opérationnels présence et saisie facultative</i>
Attribut soumis à la réglementation RGPD
Remonté d'un problème au GT ZAE national CNIG

Attribut	Description	Type
site_id	Identifiant CNIG du site économique <i>Exemple :</i> 25056_SITE-ECO_00025	Identifiant clé primaire Obligatoire
pole_id	Identifiant du POLE-ECO où se situe le site économique	Clé secondaire Valeur vide autorisée
site_nom	Nom du site économique correspondant au nom ou appellation locale officielle ou usuelle attribuée par l'EPCI ou la commune est à privilégier. A défaut on peut utiliser le nom du lieu-dit, de la voie ou encore le nom de l'entreprise	Varchar Valeur obligatoire
id_siteeco	Code identifiant régional unique du SITE-ECO affecté par l'organisation productrice ou réfèrent à l'origine de la création du polygone. Le code identifiant unique est codé sur 7 caractères :	Car(7) Implémentation OFER BFC

	<p>- les 5 premiers caractères sont constitués par le code INSEE de la commune principale</p> <p>- les 2 derniers caractères sont constitués d'une combinaison de 2 lettres majuscules ; ce suffixe peut s'incrémenter de AA à ZZ et est affecté librement voir le champ letcla.</p> <p>L'identifiant n'est pas modifiable après création</p> <table border="1"> <tr> <td></td> <td>25056_6 2505606</td> </tr> <tr> <td></td> <td>25056AF 89250AA</td> </tr> </table>		25056_6 2505606		25056AF 89250AA		
	25056_6 2505606						
	25056AF 89250AA						
letcla	<p>Lettres de classement du site économique</p> <p>Ce champ correspond aux 2 dernières lettres placées en suffixe du code identifiant unique id_siteeco : une combinaison de 2 lettres majuscules, ce suffixe peut s'incrémenter de AA à ZZ ou être affecté librement.</p> <p>La valeur est obligatoire et unique dans une commune</p> <p>En pratique, l'affectation des lettres de classement ne sont pas forcément séquentielle et peuvent reprendre les initiales ou des lettres du nom de la zone : BV → <u>B</u>el<u>l</u>e<u>v</u>ue ; GI → <u>G</u>iro<u>d</u> <u>I</u>ndust<u>r</u>ies</p> <p>Les lettres de classement ne sont pas modifiables après création</p> <table border="1"> <tr> <td></td> <td>B1 bv</td> </tr> <tr> <td></td> <td>BV HE</td> </tr> </table>		B1 bv		BV HE	Car(2) Implémentation OFER BFC	
	B1 bv						
	BV HE						
nom_norm	<p>Normalisation du champ site_nom correspondant au nom ou appellation de la ZAE ; l'appellation locale officielle ou usuelle attribuée par l'EPCI ou la commune est à privilégier.</p> <p>Les règles typographiques imposées sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Doit être écrit en MAJUSCULES - Ne doit pas comporter de caractères spéciaux ou accentués - Ne doit pas comporter d'apostrophes (à substituer par un espace) <p>Si non renseigné, ce champ sera rempli lors de la consolidation des données par application des règles typographiques et en se basant sur le contenu du champ site_nom</p> <table border="1"> <tr> <td></td> <td>L'échange L'ECHANGE L ÉCHANGE</td> </tr> <tr> <td></td> <td>L ECHANGE</td> </tr> </table>		L'échange L'ECHANGE L ÉCHANGE		L ECHANGE	Varchar Valeur obligatoire	
	L'échange L'ECHANGE L ÉCHANGE						
	L ECHANGE						
site_type	<p>Type de site économique</p> <p>Modalités / types énumérés :</p> <table border="1"> <tr><td>Zone d'activité économique</td></tr> <tr><td>Site économique historique hors ZAE</td></tr> <tr><td>Établissement économique isolé</td></tr> <tr><td>Zone AU à vocation économique⁴</td></tr> <tr><td>Inconnu</td></tr> </table> <p>Valeur par défaut : Inconnu</p>	Zone d'activité économique	Site économique historique hors ZAE	Établissement économique isolé	Zone AU à vocation économique ⁴	Inconnu	Varchar Valeur obligatoire
Zone d'activité économique							
Site économique historique hors ZAE							
Établissement économique isolé							
Zone AU à vocation économique ⁴							
Inconnu							
zonages_gpu	<p>Précisions sur les types de zonages d'urbanisme applicable issu du GPU</p>	Texte Long Valeur vide autorisée					
site_vocadomi	<p>Vocation dominante constatée du site économique</p> <p>Modalités / types énumérés :</p> <table border="1"> <tr><td>Industrielle</td></tr> <tr><td>Commerciale</td></tr> </table>	Industrielle	Commerciale	Varchar Valeur obligatoire			
Industrielle							
Commerciale							

⁴ Suggestion pour la suite : préférer "Notion de zones ouverte à l'urbanisation à vocation éco (AU, 2AU, 1AU, etc.)" pour éviter qu'utilisateurs ne se limitent aux seuls zonages 2AU

	<table border="1"> <tr><td>Tertiaire</td></tr> <tr><td>Artisanale</td></tr> <tr><td>Touristique</td></tr> <tr><td>Entrepôts, logistique</td></tr> <tr><td>Portuaire</td></tr> <tr><td>Logistique agricole</td></tr> <tr><td>Aéroportuaire, aéronautique</td></tr> <tr><td>Mixte</td></tr> <tr><td>Inconnu</td></tr> </table> <p>Valeur par défaut : Inconnu L'utilisateur de ces valeurs de cette typologie est invité à prendre connaissance des définitions en page 22 du guide méthodologique.</p>	Tertiaire	Artisanale	Touristique	Entrepôts, logistique	Portuaire	Logistique agricole	Aéroportuaire, aéronautique	Mixte	Inconnu	
Tertiaire											
Artisanale											
Touristique											
Entrepôts, logistique											
Portuaire											
Logistique agricole											
Aéroportuaire, aéronautique											
Mixte											
Inconnu											
site_etat	<p>État du site économique (en projet, création, etc.) Modalités / types énumérés :</p> <table border="1"> <tr><td>En projet</td></tr> <tr><td>Création</td></tr> <tr><td>Existant et actif</td></tr> <tr><td>Projet de déclassement</td></tr> <tr><td>Déclassé</td></tr> <tr><td>Annulé</td></tr> <tr><td>Inconnu</td></tr> </table> <p>Valeur par défaut : Existant et actif L'utilisateur de ces valeurs de cette typologie est invité à prendre connaissance des définitions en page 22 du guide méthodologique.</p>	En projet	Création	Existant et actif	Projet de déclassement	Déclassé	Annulé	Inconnu	Varchar Valeur obligatoire		
En projet											
Création											
Existant et actif											
Projet de déclassement											
Déclassé											
Annulé											
Inconnu											
site_surf_brute	Superficie totale du site économique en hectare.	Réel Valeur obligatoire									
site_surf_utile	Surface (en hectare) destinée à accueillir les implantations d'activités, calculée comme la somme des valeurs « terr_surf_brute » des terrains économiques du site dont la valeur de l'attribut terr_utile est « oui ». La différence entre surface brute et surface utile résulte de l'emprise des équipements publics (voirie, etc.) les délaissés et les éventuelles surfaces réservées à d'autres destinations (logements, loisirs, etc).	Réel Valeur obligatoire									
site_creation_date	Année de création du site économique. Exemple : 2015	Car(4) Valeur vide autorisée									
date_permamng	Date d'obtention du permis d'aménager, date au format 2022-02-21	Car(10) Valeur vide autorisée									
site_identif_date	Date d'identification du site économique. Exemple : 2016-03-26	Car(10) Valeur obligatoire									
site_actu_date	Date de dernière actualisation des informations sur le site économique. Exemple : 2022-02-21	Car(10) Valeur obligatoire									
site_description	Commentaire libre contenant des infos descriptives du site économique	Car(long) Valeur vide autorisée									
source_producteur	Identification du producteur de la donnée. Exemples : Région Occitanie ; DDT des Ardennes ; Agence d'urbanisme de ..., etc.	Varchar Valeur vide autorisée									
site_quali_territoire	Qualification ou labellisation territoriale ou régionale	Varchar Valeur vide autorisée									
site_evol_urba	Type d'urbanisation (extension, renouvellement urbain) Modalités / types énumérés :	Varchar Valeur vide autorisée									
	<table border="1"> <tr><td>Extension urbaine</td></tr> <tr><td>Renouvellement urbain</td></tr> <tr><td>Mixte</td></tr> <tr><td>Inconnu</td></tr> </table> <p>Valeur par défaut : Inconnu</p>	Extension urbaine	Renouvellement urbain	Mixte	Inconnu						
Extension urbaine											
Renouvellement urbain											
Mixte											
Inconnu											
site_url	URL de la page web descriptive du site économique	url Valeur vide autorisée									

site_epci_nom	Nom de l'EPCI autorité compétente de la ZAE	Varchar Valeur obligatoire							
site_epci_siren	Code SIREN de l'EPCI autorité compétente de la ZAE	Car(9) Valeur obligatoire							
site_comm_nom	Nom de la commune dont le site éco. Occupe la plus grande superficie	Varchar Valeur obligatoire							
site_comm_insee	Code INSEE de la commune principale d'implantation du site économique	Car(5) Valeur obligatoire							
orgsai	Code SIREN d'identification de l'organisme producteur à l'origine de la création ou la mise à jour du polygone (voir la table de référence des producteurs)	Car(9) Valeur obligatoire							
lib_orgsai	Nom de l'organisme producteur à l'origine de la création ou la mise à jour du polygone (voir la table de référence des producteurs)	Varchar Valeur obligatoire							
site_moa_type	Type de maîtrise d'ouvrage Modalités / types énumérés : <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr><td>Commune</td></tr> <tr><td>EPCI</td></tr> <tr><td>Société d'économie mixte</td></tr> <tr><td>Chambre de commerce et industrie</td></tr> <tr><td>Etat</td></tr> <tr><td>Privé</td></tr> <tr><td>Inconnu</td></tr> </table> Valeur par défaut : Inconnu	Commune	EPCI	Société d'économie mixte	Chambre de commerce et industrie	Etat	Privé	Inconnu	Varchar Valeur obligatoire
Commune									
EPCI									
Société d'économie mixte									
Chambre de commerce et industrie									
Etat									
Privé									
Inconnu									
site_moa_nom	Nom de la maîtrise d'ouvrage et/ou gestionnaire du site économique	Varchar Valeur vide autorisée							
site_moa_amngt	Nom de la maîtrise d'ouvrage en charge de l'aménagement	Varchar Valeur vide autorisée							
site_moa_comm	Nom de la maîtrise d'ouvrage en charge la commercialisation	Varchar Valeur vide autorisée							
site_uf_nbre	Nombre d'unités foncières du site économique Remplissage recommandé, si la donnée résultant des inventaires loi climat est disponible pour tous sites dont site_type = "zone d'activité économique »	Entier Valeur vide autorisée							
site_uf_vacant_nbre	Nombre d'unités foncières vacantes du site économique Remplissage recommandé, si la donnée résultant des inventaires loi climat est disponible pour tous sites dont site_type = "zone d'activité économique »	Entier Valeur vide autorisée							
nbufocc	Nombre d'unité foncières occupée	Entier Valeur vide autorisée							
nbufinoc	Nombre d'unités foncière inoccupées (sans occupation antérieures non vacante)	Entier Valeur vide autorisée							
sfufvac	Surface des unités foncière vacantes	Entier Valeur vide autorisée							
sfufocc	Surface des unités foncière occupées	Entier Valeur vide autorisée							
sfufinoc	Surface des unités foncière inoccupées (sans occupation antérieures non vacante)	Entier Valeur vide autorisée							
nboccupants	Nombre d'occupants	Entier Valeur vide autorisée							
nbetaoccup	Nombre d'établissement occupants	Entier Valeur vide autorisée							
nbnoneco	Nombre d'occupants non économique	Entier Valeur vide autorisée							
nblocvac	Nombre de locaux vacants recensés	Entier Valeur vide autorisée							
site_taux_vacance	Taux de vacance de la ZAE suivant article L318-8-2 CU (pourcentage) Remplissage recommandé, si la donnée résultant des inventaires loi climat est disponible pour tous sites dont site_type = "zone d'activité économique » % arrondi	Entier Valeur vide autorisée							

site_uf_bati_nbre	Nombre d'unités foncières bâties	Entier Valeur vide autorisée						
site_nb_etab	Nombre d'établissements économique (hors SCI) dans le site éco.	Entier Valeur vide autorisée						
site_nb_emploi	Estimation du nombre d'emplois du site économique	Entier Valeur vide autorisée						
site_geomsurf	Multi géométries surfaciques du périmètre du site économique au format GeoJSON	Car(long) Valeur obligatoire						
site_geompoint	Coordonnées géo du centroïde du site économique au format GeoJSON	Car(long) Valeur vide autorisée						
site_media	URL pointant vers un (des) média(s) : photo, vidéo, etc. du site éco.	url Valeur vide autorisée						
eta_disp	État de disponibilité, permet de qualifier l'avancement dans l'aménagement ou la commercialisation de la zone. <table border="1"> <tr><td>la procédure d'aménagement n'est pas engagée</td></tr> <tr><td>procédure d'aménagement engagée</td></tr> <tr><td>commercialisation en cours</td></tr> <tr><td>commercialisation terminée</td></tr> <tr><td>autre</td></tr> <tr><td>inconnu</td></tr> </table> Valeur par défaut : inconnu	la procédure d'aménagement n'est pas engagée	procédure d'aménagement engagée	commercialisation en cours	commercialisation terminée	autre	inconnu	Varchar Valeur vide autorisée
la procédure d'aménagement n'est pas engagée								
procédure d'aménagement engagée								
commercialisation en cours								
commercialisation terminée								
autre								
inconnu								
proc_ame	Procédure d'aménagement. <table border="1"> <tr><td></td></tr> <tr><td>ZAC</td></tr> <tr><td>permis d'aménager</td></tr> <tr><td>autre</td></tr> <tr><td>Inconnu</td></tr> </table> Valeur par défaut : Inconnu		ZAC	permis d'aménager	autre	Inconnu	Varchar Valeur vide autorisée	
ZAC								
permis d'aménager								
autre								
Inconnu								
contrevi	Zones d'activités économiques définie à l'article L. 318-8-1 du code de l'urbanisme (oui ou non) faisant l'objet d'un contrat de projet partenarial d'aménagement ou située dans le périmètre des secteurs d'intervention délimités par une convention d'opération de revitalisation de territoire, mentionnée à l'article L. 303-2 du code de la construction et de l'habitation. <table border="1"> <tr><td>oui</td></tr> <tr><td>non</td></tr> </table> Valeur par défaut : valeur vide	oui	non	Car(3) Valeur vide autorisée				
oui								
non								
site_surf_comm_dispo	Surface disponible à la commercialisation, en hectares	Réel Valeur vide autorisée						
site_surf_projet	Surface réservée pour des projets en cours, en hectares	Réel Valeur vide autorisée						
site_voca_industrielle	Le site comprend (oui / non) au moins une activité industrielle <table border="1"> <tr><td>Oui</td></tr> <tr><td>Non</td></tr> </table> Valeur par défaut : non	Oui	Non	Car(3) Valeur vide autorisée				
Oui								
Non								
site_voca_commerciale	Le site comprend (oui / non) au moins une activité commerciale <table border="1"> <tr><td>Oui</td></tr> <tr><td>Non</td></tr> </table> Valeur par défaut : non	Oui	Non	Car(3) Valeur vide autorisée				
Oui								
Non								
site_voca_tertiaire	Le site comprend (oui / non) au moins une activité tertiaire <table border="1"> <tr><td>Oui</td></tr> <tr><td>Non</td></tr> </table> Valeur par défaut : non	Oui	Non	Car(3) Valeur vide autorisée				
Oui								
Non								

<i>site_voca_logistique</i>	<p>Le site comprend (oui / non) au moins une activité logistique</p> <table border="1"> <tr><td>Oui</td></tr> <tr><td>Non</td></tr> </table> <p>Valeur par défaut : non</p>	Oui	Non	<p>Car(3) Valeur vide autorisée</p>
Oui				
Non				
<i>site_voca_artisanale</i>	<p>Le site comprend (oui / non) au moins une activité artisanale</p> <table border="1"> <tr><td>Oui</td></tr> <tr><td>Non</td></tr> </table> <p>Valeur par défaut : non</p>	Oui	Non	<p>Car(3) Valeur vide autorisée</p>
Oui				
Non				
<i>site_voca_touristique</i>	<p>Le site comprend (oui / non) au moins une activité touristique</p> <table border="1"> <tr><td>Oui</td></tr> <tr><td>Non</td></tr> </table> <p>Valeur par défaut : non</p>	Oui	Non	<p>Car(3) Valeur vide autorisée</p>
Oui				
Non				
<i>site_voca_portuaire</i>	<p>Le site comprend (oui / non) au moins une activité portuaire</p> <table border="1"> <tr><td>Oui</td></tr> <tr><td>Non</td></tr> </table> <p>Valeur par défaut : non</p>	Oui	Non	<p>Car(3) Valeur vide autorisée</p>
Oui				
Non				
<i>site_voca_aeroportuaire</i>	<p>Le site comprend (oui / non) au moins une activité aéroportuaire</p> <table border="1"> <tr><td>Oui</td></tr> <tr><td>Non</td></tr> </table> <p>Valeur par défaut : non</p>	Oui	Non	<p>Car(3) Valeur vide autorisée</p>
Oui				
Non				
<i>reseau_eau_pluviale</i>	<p>Le site est équipé (oui / non) d'un réseau d'eau pluviale</p> <table border="1"> <tr><td>Oui</td></tr> <tr><td>Non</td></tr> </table> <p>Valeur par défaut : non</p>	Oui	Non	<p>Car(3) Valeur vide autorisée</p>
Oui				
Non				
<i>reseau_eau_potable</i>	<p>Le site est équipé (oui / non) d'un réseau d'eau potable</p> <table border="1"> <tr><td>Oui</td></tr> <tr><td>Non</td></tr> </table> <p>Valeur par défaut : non</p>	Oui	Non	<p>Car(3) Valeur vide autorisée</p>
Oui				
Non				
<i>reseau_assainissement</i>	<p>Le site est équipé (oui / non) d'un réseau d'assainissement</p> <table border="1"> <tr><td>Oui</td></tr> <tr><td>Non</td></tr> </table> <p>Valeur par défaut : non</p>	Oui	Non	<p>Car(3) Valeur vide autorisée</p>
Oui				
Non				
<i>reseau_gaz</i>	<p>Le site est équipé (oui / non) d'un réseau de gaz</p> <table border="1"> <tr><td>Oui</td></tr> <tr><td>Non</td></tr> </table> <p>Valeur par défaut : non</p>	Oui	Non	<p>Car(3) Valeur vide autorisée</p>
Oui				
Non				
<i>reseau_electrique</i>	<p>Le site est équipé (oui / non) d'un réseau électrique</p> <table border="1"> <tr><td>Oui</td></tr> <tr><td>Non</td></tr> </table> <p>Valeur par défaut : non</p>	Oui	Non	<p>Car(3) Valeur vide autorisée</p>
Oui				
Non				
<i>reseau_fibre_optique</i>	<p>Le site est équipé (oui / non) d'un réseau de fibre optique</p> <table border="1"> <tr><td>Oui</td></tr> <tr><td>Non</td></tr> </table> <p>Valeur par défaut : non</p>	Oui	Non	<p>Car(3) Valeur vide autorisée</p>
Oui				
Non				
<i>reseau_fret_ferroviaire</i>	<p>Présence (oui / non) d'une Installation Terminale Embranchée (ITE)</p> <table border="1"> <tr><td>Oui</td></tr> <tr><td>Non</td></tr> </table> <p>Valeur par défaut : non</p>	Oui	Non	<p>Car(3) Valeur vide autorisée</p>
Oui				
Non				
<i>reseau_fluvial</i>	<p>Présence (oui / non) d'un quai fluvial</p> <table border="1"> <tr><td>Oui</td></tr> <tr><td>Non</td></tr> </table> <p>Valeur par défaut : non</p>	Oui	Non	<p>Car(3) Valeur vide autorisée</p>
Oui				
Non				
<i>desserte_tc</i>	<p>Présence (oui / non) d'une desserte en transport en commun</p> <table border="1"> <tr><td>Oui</td></tr> </table>	Oui	<p>Car(3) Valeur vide autorisée</p>	
Oui				

	Non	
	Valeur par défaut : non	
desserte_route_nom	Libellé de la desserte routière principale, axe routier majeur	Varchar Valeur vide autorisée
desserte_route_dist	Distance (en km) d'un l'axe routier majeur par la route	Entier Valeur vide autorisée
autoroute_nom	Libellé de l'autoroute la plus proche	Varchar Valeur vide autorisée
autoroute_numsortie	Libellé du numéro de sortie	Varchar Valeur vide autorisée
autoroute_echang_dist	Distance (en km) de l'échangeur autoroutier le plus proche par la route	Entier Valeur vide autorisée
gare_nom	Nom de la gare de voyageurs la plus proche	Varchar Valeur vide autorisée
gare_dist	Distance (en km) de la gare de voyageurs la plus proche, par la route	Entier Valeur vide autorisée
gare_fret_nom	Nom de la gare de fret la plus proche	Varchar Valeur vide autorisée
gare_fret_dist	Distance (en km) de la gare de fret la plus proche, par la route	Entier Valeur vide autorisée
aéroport_nom	Nom de l'aéroport le plus proche	Varchar Valeur vide autorisée
aéroport_dist	Distance (en km) de l'aéroport le plus proche, par la route	Entier Valeur vide autorisée
port_nom	Nom du port maritime ou fluvial le plus proche	Varchar Valeur vide autorisée
port_dist	Distance (en km) du port maritime ou fluvial le plus proche, par la route	Entier Valeur vide autorisée
id	Serial par défaut base PostgreSQL OFERBFC	SERIAL
site_uuid	Universally Unique Identifier méthode uuid_generate_v4()	UUID uuid_generate_v4()
site_id_aer	Ancien serial base de données AER BFC	INTEGER
geom	Géométrie de l'objet	geometry(MultiPolygon,2154)

f. Lexique, définitions et cas d'usage des type énumérés propres aux SITE-ECO

• **Types de sites économiques :**

Ils sont définis dans la définition des SITE-ECO en page 9 du présent guide méthodologique.

- **Zone d'Activité Économique** : où les Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) exercent leur compétence en matière de foncier économique ;
- **Site économique historique hors ZAE** : non transférées en gestion intercommunale, ces zones de fait, privées ou gérées par les communes, accueillent plusieurs entreprises ;
- **Établissement économique isolé** : d'une seule fonction et d'une superficie importante, il correspond au site d'un unique établissement ;
- **Zone 2AU à vocation économique** : zone à urbaniser inscrite dans les documents de planification urbaine, où la maîtrise foncière se constitue en vue d'extension ou de création de nouvelles zones d'activités.

• **Etat du site économique :**

- **En projet** : le site n'est pas encore inscrit dans un document d'urbanisme, il est à l'état d'idée ou de réflexion ; cette catégorie n'est pas considérée dans les statistiques d'observation.
- **Création** : cet état indique que le site est en processus de reconnaissance officielle comme nouveau site économique. La création implique l'inscription formelle dans un

document d'urbanisme en cours d'approbation ou de modification ; cette catégorie n'est pas considérée dans les statistiques d'observation.

- **Existant et actif** : le site est pleinement reconnu et inscrit comme zone économique dans les documents d'urbanisme en vigueur.
 - **Projet de déclassement** : cette modalité signifie qu'un processus administratif est en cours pour modifier l'inscription du zonage économique actif dans les documents d'urbanisme, en vue de changer sa vocation ou de l'annuler ; cette catégorie n'est pas considérée dans les statistiques d'observation.
 - **Déclassé** : le site est considéré comme "déclassé" lorsque son statut de zone économique est officiellement retiré dans les documents d'urbanisme, signifiant qu'il n'est plus destiné à une activité économique ; cette catégorie n'est pas considérée dans les statistiques d'observation.
 - **Annulé** : le site « annulé » fait référence à un projet de zone économique qui a été abandonné avant qu'il n'atteigne le stade d'activation ; cette catégorie n'est pas considérée dans les statistiques d'observation.
- **Type d'urbanisation :**
 - **Extension urbaine** : ce terme désigne le développement de nouvelles zones d'activité de façon isolée en milieu rural ou à la périphérie de l'urbanisation existante, entraînant une expansion spatiale de la zone urbanisée. Ce type d'urbanisation est souvent associé à une consommation d'espaces naturels, agricoles ou forestiers et fait l'objet de réglementations strictes dans le but de limiter l'artificialisation des sols.
 - **Renouvellement urbain** : le renouvellement urbain se réfère à la transformation d'espaces urbains existants, par la réhabilitation ou la restructuration de zones dégradées ou obsolètes. Cela inclut la conversion des friches industrielles. L'objectif est d'optimiser l'usage des terrains déjà urbanisés sans étendre l'emprise au sol.
 - **Mixte** : une urbanisation mixte combine à la fois des éléments d'extension et de renouvellement urbain. Dans une telle approche, les nouveaux développements se font en harmonie avec les espaces existants, incluant un équilibre entre zones résidentielles, commerciales et espaces verts, et visant à intégrer de façon cohérente les dimensions sociales, économiques et environnementales de l'urbanisme.
 - **Vocation dominante :**

C'est la vocation économique dominante constatée de la zone, elle est affectée si une majorité des effectifs sont représentées dans l'une des catégories suivantes :

 - **Vocation industrielle** : en première approximation, relèvent de l'industrie les activités économiques qui combinent des facteurs de production (installations, approvisionnements, travail, savoir) pour produire des biens matériels destinés au marché. Une distinction est généralement établie entre l'industrie manufacturière et les industries d'extraction mais le contour précis de l'industrie dans chaque opération statistique est donné par la liste des items retenus de la nomenclature économique à laquelle cette opération se réfère (NAF, NES...). (INSEE <https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c1426>).
 - **Vocation commerciale** : le commerce consiste à acheter des produits à des tiers pour la revente en état, sans transformation (ou après transformations mineures). L'activité des intermédiaires du commerce qui mettent en rapport les acheteurs et les vendeurs (ou bien exécutent des opérations commerciales pour le compte d'un tiers), sans être propriétaires des produits concernés, fait partie du commerce. (INSEE <https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c1219>).
 - **Vocation tertiaire** : est à définir en complémentarité des autres secteurs ainsi le secteur tertiaire est composé du : tertiaire principalement marchand (hors commerce,

transports et hébergement-restauration) il concerne donc les activités financières, services rendus aux entreprises, services rendus aux particuliers, immobilier, information-communication) ; et le tertiaire principalement non-marchand (administration publique, enseignement, santé humaine, action sociale) (voir aussi <https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c1584>).

- **Vocation artisanale** : selon la loi du 5 juillet 1996 relative au développement et à la promotion du commerce et de l'artisanat, « doivent être immatriculées au répertoire des métiers les personnes physiques et les personnes morales qui n'emploient pas plus de 10 salariés et qui exercent à titre principal ou secondaire une activité professionnelle indépendante de production, de transformation, de réparation ou de prestation de services relevant de l'artisanat et figurant sur une liste établie par décret en Conseil d'État ». Sous certaines conditions, les entreprises qui le souhaitent peuvent rester immatriculées au répertoire des métiers au-delà du seuil des 10 salariés (on parle de « droit de suite »). Seules les personnes ayant la qualification requise peuvent se prévaloir auprès de leur clientèle de la qualité d'artisan ou du titre de maître artisan. Le nombre d'entreprises artisanales ne coïncide pas avec celui des artisans, car plusieurs artisans peuvent être associés au sein d'une même entreprise (définition INSEE <https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c1137>).
 - **Vocation touristique** : est à définir comme toutes les activités effectuées par les touristes pendant leur séjour à l'exclusion du transport, il comprend les activités d'hôtellerie et de restauration.
 - **Vocation portuaire** : est à définir comme toutes activités ayant un lien avec une infrastructure de type port maritime ou port fluvial.
 - **Vocation aéroportuaire, aéronautique** : est à définir comme toutes activités ayant un lien avec une infrastructure de type aérodrome ou aéroport.
 - **Vocation entrepôts, logistique** : est à définir en complémentarité des autres secteurs activités du tertiaire marchand correspondant aux transports terrestres routiers ou ferroviaires.
 - **Vocation logistique agricole** : La logistique agricole dans le cadre d'une zone d'activités désigne l'ensemble des infrastructures et services qui gèrent la réception, le stockage et la distribution des produits agricoles (les silos souvent inclus dans le périmètre des sites économiques répondent à ce critère).
 - **Vocation mixte** : désigne un site économique où cohabitent différentes vocations économiques.
- **Type de maîtrise d'ouvrage** :

La maîtrise d'ouvrage (MOA) est une notion qui désigne la personne, physique ou morale, privée ou publique, pour laquelle un projet est réalisé. Elle est le commanditaire et principal responsable d'un projet, définissant les objectifs, les besoins et les contraintes du projet, et elle alloue les ressources nécessaires à sa réalisation. Le maître d'ouvrage a la charge de la gestion financière du projet, de la validation des différentes étapes, et de la réception des travaux à leur achèvement. Bien qu'elle puisse ne pas avoir les compétences techniques pour réaliser le projet par elle-même, elle en garde la pleine responsabilité et fait généralement appel à un maître d'œuvre pour la réalisation technique du projet.
 - **Commune** : la commune agit en tant que maître d'ouvrage lorsqu'elle commande et finance directement des projets d'infrastructures ou de bâtiments publics sur son territoire.

- **EPCI** (Établissement Public de Coopération Intercommunale) : l'EPCI, regroupant plusieurs communes, joue le rôle de maître d'ouvrage pour des projets d'envergure intercommunale.
- **Société d'Économie Mixte** : une société d'économie mixte peut être maître d'ouvrage pour des projets combinant intérêts publics et privés. Elle gère des projets divers, de la construction d'infrastructures à la gestion de services, en associant financement public et expertise ainsi que réactivité du secteur privé.
- **Chambre de Commerce et d'Industrie** : la Chambre de Commerce et d'Industrie, en tant que maître d'ouvrage, peut initier et financer des projets visant à soutenir le développement économique et commercial de la région qu'elle représente. Cela inclut la construction d'infrastructures commerciales ou de formation.
- **État** : l'État agit comme maître d'ouvrage pour des projets d'importance nationale, tels que les infrastructures de transport (routes, ponts, aéroports), bâtiments publics (ministères, établissements d'enseignement), et autres ouvrages servant l'intérêt général.

3. Classe d'objets : TERRAIN-ECO

a. Définition :

Le terrain à vocation économique est constitué d'un ensemble de portions de terrain incluses dans un site économique et faisant l'objet d'un regroupement suivant leur état d'occupation, leur stade de commercialisation, leur stade d'aménagement et la nature de leur maîtrise foncière.

Il s'appuie globalement sur la limite de parcelle cadastrale mais peut également la subdiviser s'il provient d'un plan d'aménagement par lots qui précède un remembrement cadastral.

La mise en œuvre de cette couche est obligatoire pour tous les SITE-ECO de type ZONES D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE (donc d'intérêt communautaire avant la loi NOTRe ou transférées aux EPCI depuis la loi NOTRe) et où s'exerce la compétence en matière de développement économique des EPCI aussi bien du point de vue de l'aménagement que de la commercialisation.

b. Mise en œuvre et topologie

Mise en œuvre :

L'implémentation des TERRAIN-ECO se réalise généralement par l'adaptation de la géométrie cadastrale, redécoupée selon le périmètre du SITE-ECO. Pour anticiper les modifications du découpage parcellaire, il est possible de s'appuyer sur des sources externes comme les plans de masse, les plans de commercialisation, ou encore les délimitations effectuées par des géomètres, permettant ainsi de redéfinir les lots. Dans cette optique, l'opérateur peut opter pour la fusion des parcelles en un lot unifié.

Par la suite, les polygones sont catégorisés en fonction d'une analyse prédominante propre à chaque TERRAIN-ECO, abordant cinq aspects distincts : la maîtrise foncière, le stade d'aménagement, le stade de commercialisation, l'état d'occupation, et l'usage.

Concernant les TERRAIN-ECO de vaste étendue présentant des disparités marquées, notamment en ce qui concerne leur usage ou leur artificialisation, il est envisageable de les subdiviser. Il ne s'agit pas de subdiviser les TERRAIN-ECO de façon trop détaillée, mais de relever des indications. Si l'on scinde un terrain économique on peut suggérer que l'unité de collecte formée par une division doit avoir une surface indicative minimale d'au moins 1000 m². Pour ce faire, l'utilisation de photographies aériennes ou de données sur l'occupation des sols est recommandée afin de diviser adéquatement le TERRAIN-ECO.



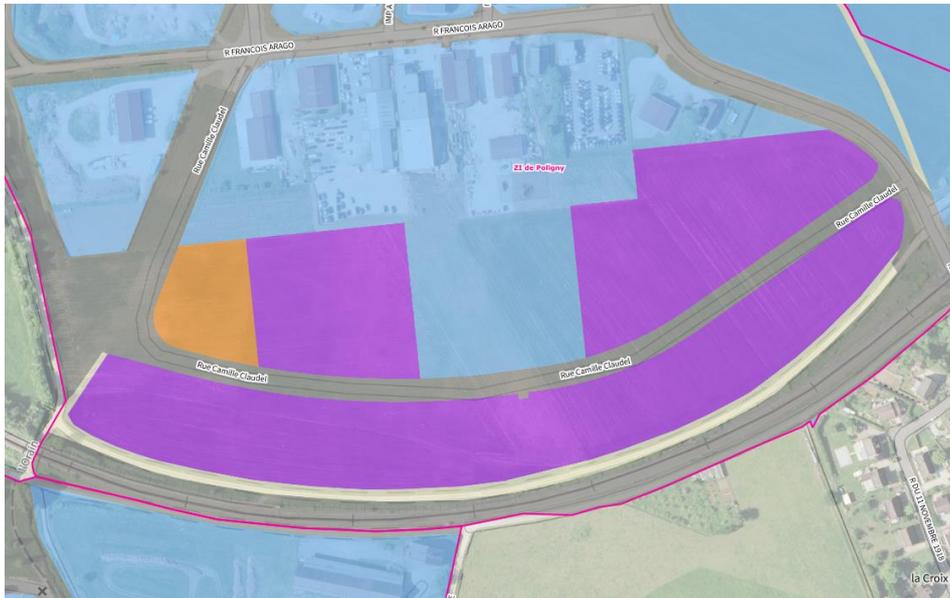
Dans l'exemple ci-contre le terrain Economique formant initialement un seul tènement de 2,6 hectares a été découpé en 2 terrains économiques de 1,7 et 0,6 hectares pour refléter une occupation du sol, un usage et une artificialisation contrastée.

Topologie :

Un TERRAIN-ECO est représenté sous forme d'un polygone simple qui respectera les règles topologiques suivantes :

- Ne doivent pas se superposer ;
- Ne doivent pas avoir de discontinuités entre deux polygones adjacents ;
- Doivent être strictement inclus dans l'emprise ou partager des limites communes avec un SITE-ECO ;
- Doivent recouvrir la totalité de l'emprise d'un SITE-ECO ;
- Ils sont topologiquement superposables aux limites cadastrales dans les limites des résolutions de la saisie ;
- Les multi-polygones ne sont pas autorisés (compatibilité VMap OFER BFC) ;
- Les polygones à trous sont autorisés.

c. Exemple de représentation



d. Identifiant unique CNIG

Les classes d'objets du modèle de données TERRAIN-ECO sont dotées d'un identifiant d'objet stocké dans l'attribut : **terr_id**

Il s'agit d'un identifiant unique qui référence sans équivoque un seul objet.

Il est constitué d'une chaîne de caractères respectant le format :

[INSEE]_[classeObjet]_[IdentifiantTechnique]

Où

- [INSEE] correspond au code INSEE de la commune de localisation originelle du site économique.
- [classeObjet] correspond au nom de la classe d'objet concerné : TERRAIN-ECO
- [IdentifiantTechnique] correspond à l'identifiant unique de l'objet dans la base de données source s'il existe sinon il est généré par incrémentation automatique.

Exemple : 89105_TERRAIN-ECO_07896

e. Liste et nature des attributs :

Légende utilisée pour la description des données attributaires :

Tronc commun national CNIG
Tronc commun Bourgogne-Franche-Comté
Implémentation technique d'OFER BFC vMap / PostgreSQL / Post GIS
Attribut obligatoire à valeur obligatoire
Attribut obligatoire à saisie facultative
<i>Attributs opérationnels présence et saisie facultative</i>
Attribut soumis à la réglementation RGPD
Remonté d'un problème au GT ZAE national CNIG

Attribut	Description	Type			
terr_id	Identifiant du terrain à vocation économique	Identifiant clé primaire Obligatoire			
site_id	Identifiant du site où se situe le terrain économique	Clé secondaire Valeur obligatoire			
id_siteeco	Code identifiant régional du SITE-ECO dans lequel le TERRAIN-ECO est inclus	Clé secondaire Valeur obligatoire			
terr_refcad	Liste des identifiants de parcelles cadastrales intersectées par le terrain économique. Exemple : 44184000CN0005 44184000CN0041 44184000CN0042 Cf. codification des identifiants de parcelles.	Varchar Valeur vide autorisée			
terr_surf_brute	Superficie brute du terrain économique en hectare	Réel Valeur obligatoire			
terr_utile	Superficie à prendre en compte (oui / non) dans le calcul de la surface utile du site	Car(3) Valeur obligatoire			
terr_identif_date	Date d'identification du terrain économique. Exemple : 2016-03-26	Car(10) Valeur obligatoire			
terr_actu_date	Date de dernière actualisation des informations sur le terrain économique Ex: 2023-04-30	Car(10) Valeur obligatoire			
org_sai	Code SIREN de l'organisme producteur à l'origine de la création ou de la mise à jour de l'information du polygone	Car (9) Valeur obligatoire			
liborg_sai	Nom de l'organisme de l'organisation producteur à l'origine de la création ou de la mise à jour de l'information	Varchar Valeur obligatoire			
mait_fon	Synthèse nature de maîtrise foncière publique ou privée Modalités / types énumérés : <table border="1" style="width: 100%;"> <tr> <td>Publique⁵</td> </tr> <tr> <td>Privée</td> </tr> <tr> <td>Inconnu</td> </tr> </table> Valeur par défaut : Inconnu	Publique ⁵	Privée	Inconnu	Varchar Valeur obligatoire
Publique ⁵					
Privée					
Inconnu					
terr_maitrise_fonc	Maîtrise foncière majoritaire du terrain économique. La typologie reprend la colonne "observation" de la variable catpropr2 dans la table pnb10_parcelle des fichiers fonciers Modalités / types énumérés : <table border="1" style="width: 100%;"> <tr> <td>Personne physique</td> </tr> </table>	Personne physique	Varchar Valeur obligatoire		
Personne physique					

⁵ Les zones non cadastrées et le domaine public sont à considérer par défaut avec un type de maîtrise foncière publique

	<table border="1"> <tr><td>État</td></tr> <tr><td>Région</td></tr> <tr><td>Département</td></tr> <tr><td>EPCL, structure intercommunale</td></tr> <tr><td>Commune</td></tr> <tr><td>Autre collectivité territoriale</td></tr> <tr><td>Organisme de logement social</td></tr> <tr><td>Établissement public foncier</td></tr> <tr><td>SEM ou SPLA</td></tr> <tr><td>Aménageur</td></tr> <tr><td>Investisseur professionnel</td></tr> <tr><td>Établissement de santé et structure sociale</td></tr> <tr><td>Établissement de tourisme et structure de loisir sportive ou culturelle</td></tr> <tr><td>Établissement industriel et commercial</td></tr> <tr><td>Organisation de gestion foncière et immobilière</td></tr> <tr><td>Établissement d'enseignement d'étude et de recherche</td></tr> <tr><td>Inconnu</td></tr> </table> <p><i>Valeur par défaut : inconnu</i></p>	État	Région	Département	EPCL, structure intercommunale	Commune	Autre collectivité territoriale	Organisme de logement social	Établissement public foncier	SEM ou SPLA	Aménageur	Investisseur professionnel	Établissement de santé et structure sociale	Établissement de tourisme et structure de loisir sportive ou culturelle	Établissement industriel et commercial	Organisation de gestion foncière et immobilière	Établissement d'enseignement d'étude et de recherche	Inconnu	
État																			
Région																			
Département																			
EPCL, structure intercommunale																			
Commune																			
Autre collectivité territoriale																			
Organisme de logement social																			
Établissement public foncier																			
SEM ou SPLA																			
Aménageur																			
Investisseur professionnel																			
Établissement de santé et structure sociale																			
Établissement de tourisme et structure de loisir sportive ou culturelle																			
Établissement industriel et commercial																			
Organisation de gestion foncière et immobilière																			
Établissement d'enseignement d'étude et de recherche																			
Inconnu																			
terr_stade_amngt	<p>Stade d'aménagement du terrain économique</p> <p><i>Modalités / types énumérés :</i></p> <table border="1"> <tr><td>Non aménageable</td></tr> <tr><td>Non aménagé, non viabilisé</td></tr> <tr><td>Viabilisation en cours</td></tr> <tr><td>Viabilisé non aménagé</td></tr> <tr><td>Viabilisé et aménagé</td></tr> <tr><td>Inconnu</td></tr> </table> <p><i>Valeur par défaut : « inconnu »</i></p>	Non aménageable	Non aménagé, non viabilisé	Viabilisation en cours	Viabilisé non aménagé	Viabilisé et aménagé	Inconnu	Varchar Valeur obligatoire											
Non aménageable																			
Non aménagé, non viabilisé																			
Viabilisation en cours																			
Viabilisé non aménagé																			
Viabilisé et aménagé																			
Inconnu																			
terr_stade_comm	<p>Stade de commercialisation du terrain économique</p> <p><i>Modalités / types énumérés :</i></p> <table border="1"> <tr><td>Non commercialisé</td></tr> <tr><td>Non commercialisable</td></tr> <tr><td>En vente</td></tr> <tr><td>En vente avec contraintes</td></tr> <tr><td>Réservé par option de réservation</td></tr> <tr><td>Réservé par une délibération de l'EPCI</td></tr> <tr><td>Vendu, commercialisation achevée</td></tr> <tr><td>Inconnu</td></tr> </table> <p><i>Valeur par défaut : « inconnu »</i></p>	Non commercialisé	Non commercialisable	En vente	En vente avec contraintes	Réservé par option de réservation	Réservé par une délibération de l'EPCI	Vendu, commercialisation achevée	Inconnu	Varchar Valeur obligatoire									
Non commercialisé																			
Non commercialisable																			
En vente																			
En vente avec contraintes																			
Réservé par option de réservation																			
Réservé par une délibération de l'EPCI																			
Vendu, commercialisation achevée																			
Inconnu																			
terr_etat_occup	<p>État d'occupation du terrain économique</p> <p><i>Modalités / types énumérés :</i></p> <table border="1"> <tr><td>Inoccupé</td></tr> <tr><td>Occupation transitoire</td></tr> <tr><td>Occupé</td></tr> <tr><td>Vacant</td></tr> <tr><td>Friche</td></tr> <tr><td>Inconnu</td></tr> </table> <p><i>Valeur par défaut : « inconnu »</i></p>	Inoccupé	Occupation transitoire	Occupé	Vacant	Friche	Inconnu	Varchar Valeur obligatoire											
Inoccupé																			
Occupation transitoire																			
Occupé																			
Vacant																			
Friche																			
Inconnu																			
terr_url_cartofriches	URL de la friche dans cartofriches attribut à renseignement facultatif de plus conditionné par terr_etat_occup = "friche"	Varchar Valeur vide autorisée																	
friche_id	Référence clé étrangère, code identifiant unique régional du site OFRICHE pour assurer l'interopérabilité entre les terrains dont terr_etat_occup vaut « friche » et le questionnaire OFRICHE	Clé secondaire Valeur vide autorisée																	
terr_usage	<p>Usage du terrain économique</p> <p><i>Modalités / types énumérés :</i></p> <table border="1"> <tr><td>Voirie ou infrastructure</td></tr> </table>	Voirie ou infrastructure	Varchar Valeur obligatoire																
Voirie ou infrastructure																			

	<table border="1"> <tr><td>Parkings, stationnement</td></tr> <tr><td>Zone de retournement poids-lourds</td></tr> <tr><td>Autres équipements publics</td></tr> <tr><td>Bâti productif</td></tr> <tr><td>Bâti résidentiel</td></tr> <tr><td>Bassin d'orage ou de rétention</td></tr> <tr><td>Espace vert</td></tr> <tr><td>Espace naturel ou forestier</td></tr> <tr><td>Espace agricole</td></tr> <tr><td>Zone de service partagée entre entreprises</td></tr> <tr><td>Carrières, zones d'extraction</td></tr> <tr><td>Dépôt, stockage</td></tr> <tr><td>Production d'énergie renouvelable</td></tr> <tr><td>Inconnu</td></tr> </table> <p>Valeur par défaut : « inconnu »</p>	Parkings, stationnement	Zone de retournement poids-lourds	Autres équipements publics	Bâti productif	Bâti résidentiel	Bassin d'orage ou de rétention	Espace vert	Espace naturel ou forestier	Espace agricole	Zone de service partagée entre entreprises	Carrières, zones d'extraction	Dépôt, stockage	Production d'énergie renouvelable	Inconnu	
Parkings, stationnement																
Zone de retournement poids-lourds																
Autres équipements publics																
Bâti productif																
Bâti résidentiel																
Bassin d'orage ou de rétention																
Espace vert																
Espace naturel ou forestier																
Espace agricole																
Zone de service partagée entre entreprises																
Carrières, zones d'extraction																
Dépôt, stockage																
Production d'énergie renouvelable																
Inconnu																
artificialisation	<p>Etat d'artificialisation des terrains(oui/non)</p> <p>Modalités / types énumérés :</p> <table border="1"> <tr><td>oui</td></tr> <tr><td>non</td></tr> </table>	oui	non	Car(3) Valeur obligatoire												
oui																
non																
terr_geomsurf	<p>Géométrie surfacique du terrain économique au format GeoJSON</p>	Car(long) Valeur obligatoire														
ori_geom	<p>Précisions sur l'origine de la géométrie :</p> <p>Modalités / types énumérés :</p> <table border="1"> <tr><td>cadastre</td></tr> <tr><td>Bornage géomètre</td></tr> <tr><td>plan de commercialisation</td></tr> <tr><td>plan d'aménagement</td></tr> <tr><td>photographies aériennes</td></tr> </table> <p>Valeur par défaut : vide</p>	cadastre	Bornage géomètre	plan de commercialisation	plan d'aménagement	photographies aériennes	Varchar Valeur vide autorisée									
cadastre																
Bornage géomètre																
plan de commercialisation																
plan d'aménagement																
photographies aériennes																
terr_cle_en_main	<p>Terrain purgé (oui / non) de tout recours et directement prêt à l'implantation d'activité</p>	Car (3) Valeur vide autorisée														
<i>terr_acqureur</i>	<p><i>Nom de l'acquéreur du terrain à vocation économique</i></p>	<i>Varchar</i> <i>Valeur vide autorisée</i> <i>Non diffusable RGPD</i>														
<i>terr_cession_date</i>	<p><i>Date de la cession</i></p>	<i>Car(10)</i> <i>Valeur vide autorisée</i> <i>Non diffusable RGPD</i>														
<i>terr_vente_montant</i>	<p><i>Montant de la vente</i></p>	<i>Entier</i> <i>Valeur vide autorisée</i> <i>Non diffusable RGPD</i>														
<i>terr_m2_prix</i>	<p><i>Prix au m²</i></p>	<i>Réel</i> <i>Valeur vide autorisée</i> <i>Non diffusable RGPD</i>														
<i>terr_lot</i>	<p><i>Nom ou numérotation du lot figurant sur le plan de commercialisation à remplir pour les terrains dont terr_stade_comm vaut « en vente »</i></p>	<i>Varchar</i> <i>Valeur vide autorisée</i>														
<i>terr_cession_type</i>	<p><i>Précision sur le type de cession location ou vente à remplir pour les terrains dont terr_stade_comm vaut « en vente »</i></p> <p>Modalités / types énumérés :</p> <table border="1"> <tr><td><i>Vente</i></td></tr> <tr><td><i>Location</i></td></tr> <tr><td><i>Mise à disposition</i></td></tr> </table> <p>Valeur par défaut : vide</p>	<i>Vente</i>	<i>Location</i>	<i>Mise à disposition</i>	<i>Varchar</i> <i>Valeur vide autorisée</i>											
<i>Vente</i>																
<i>Location</i>																
<i>Mise à disposition</i>																
<i>id</i>	<p><i>Serial par défaut base PostgreSQL OFERBFC</i></p>	<i>SERIAL</i>														
<i>site_uuid</i>	<p><i>Universally Unique Identifier méthode uuid_generate_v4()</i></p>	<i>UUID uuid_generate_v4()</i>														

site_id_aer	Ancien serial base de données AER BFC	INTEGER
geom	Géométrie de l'objet	geometry(Polygon,2154)

f. Lexique, définitions et cas d'usage des type énumérés propres aux TERRAIN-ECO

• **Type de maîtrise foncière :**

- **Aménageur** : organisme ou personne qualifiée pour les études d'aménagement du territoire et des agglomérations urbaines, et pour l'établissement et l'application des plans d'aménagement découlant de ces études. L'aménageur travaille en collaboration étroite avec les pouvoirs publics pour créer des programmes neufs comprenant logements ou infrastructures, en respectant des obligations administratives, juridiques, financières, et techniques. Il gère le financement et la réalisation complète des travaux d'aménagement.
- **Autre collectivité territoriale** : réfère à toute forme d'administration locale autre que la commune, l'EPCI le Département ou la Région où le projet est situé.
- **Commune** : l'échelon administratif de base en France, responsable de la gestion de nombreux services locaux.
- **Département** : gérée par le conseil départemental, ayant des compétences spécifiques notamment dans le domaine social, routier, et éducatif.
- **EPCI** (Établissement Public de Coopération Intercommunale), structure intercommunale, entité administrative regroupant plusieurs communes pour gérer ensemble certains services ou équipements, comme le traitement des déchets, l'aménagement du territoire, entre autres.
- **Établissement d'enseignement, d'étude et de recherche** : institution dédiée à l'éducation supérieure, la recherche scientifique, et la diffusion du savoir, incluant universités, grandes écoles, et centres de recherche.
- **Établissement de santé et structure sociale** : structure offrant des services de soins médicaux, d'assistance ou de soutien social, y compris hôpitaux, cliniques, centres d'aide sociale.
- **Établissement de tourisme et structure de loisir sportive ou culturelle** : entité fournissant des services liés au tourisme, loisirs, sports, ou activités culturelles et culturelles, comme les hôtels, parcs d'attraction, musées, ou gymnases.
- **Établissement industriel et commercial** : un établissement industriel et commercial englobe un large éventail d'activités économiques, de la production à la vente, en passant par la prestation de services, et constitue un élément essentiel du tissu économique.
- **Établissement public foncier** : organisme créé par l'État ou les collectivités territoriales pour gérer et aménager des fonciers, souvent en vue de favoriser le développement urbain ou économique.

- **État** : réfère au gouvernement central de la République Française, englobant ses divers ministères et administrations centrales.
 - **Investisseur professionnel** : acteur économique spécialisé dans l'investissement financier, souvent dans le but de générer des revenus à partir de la gestion de biens immobiliers ou d'autres actifs.
 - **Organisation de gestion foncière et immobilière** : entreprise ou organisme spécialisé dans la gestion et l'exploitation de biens immobiliers, y compris la gestion locative, l'entretien, et le développement de projets immobiliers.
 - **Organisme de logement social** : entité dédiée à fournir des logements à loyer modéré aux ménages à revenus modestes, souvent soutenues ou réglementées par l'État.
 - **Personne physique** : individu agissant en son nom propre, par opposition à une entité juridique ou morale.
 - **Région** : division administrative de niveau supérieur en France, gérée par le conseil régional, avec des compétences dans le développement économique, l'aménagement du territoire et la formation professionnelle.
 - **SEM (Société d'Économie Mixte) ou SPLA (Société Publique Locale d'Aménagement)** : société anonyme dont le capital est partiellement ou totalement détenu par des collectivités territoriales ou l'État. Elles ont pour mission de réaliser des opérations d'aménagement ou de développement économique
- **Surface utile** :

La surface utile des sites économiques parfois également appelés surface économiquement utilisable englobe la portion de terrain au sein d'un site économique qui est mobilisable par les activités économiques. Elle concerne les surfaces viabilisées que les terrains soient bâtis ou non bâti, ils sont utilisés ou prêts à être utilisés par les entreprises.

Par conséquent la surface utile exclue les terrains non viabilisés les espaces occupés par les voiries, les équipements publics et autres infrastructures non directement liées aux activités économiques ; les espaces naturel, les espaces verts publics, les terrains non aménageables en raison de la topographie ou de protection environnementale ou de risques naturel qui les rende inconstructibles.
 - **Stade d'aménagement** :
 - **Non aménageable** : le terrain n'est pas aménageable en raison de contraintes physiques ou urbanistiques ; on entend qu'il n'est pas constructible.
 - **Non aménagé, non viabilisé** : les terrains non aménagés et non viabilisés sont des parcelles brutes qui n'ont pas encore été raccordées aux réseaux publics essentiels tels que l'eau, l'assainissement, l'électricité et le gaz. Ils n'ont subi aucun travail préparatoire pour l'aménagement ou la construction, manquant ainsi d'accès aux services publics de base et de tout aménagement spécifique.
 - **Viabilisation en cours** : cette phase désigne les terrains pour lesquels les travaux de raccordement aux différents réseaux essentiels (eau, électricité, assainissement, télécommunications) sont en train d'être effectués. Le terrain est en transition,

préparé pour devenir constructible, mais n'a pas encore achevé toutes les étapes nécessaires à la viabilisation complète.

- **Viabilisé non aménagé** : les terrains viabilisés non aménagés sont des terrains sur lesquels les infrastructures de base nécessaires à la construction et à l'utilisation sont en place, mais qui n'ont pas subi de travaux d'aménagement spécifique pour des usages particuliers. En d'autres termes, ils sont équipés des raccordements essentiels tels que l'approvisionnement en eau, en électricité, les égouts, la voirie... permettant la construction de bâtiments, mais ils restent vierges de tout aménagement spécifique, comme des espaces verts, des zones récréatives, des parcs de stationnement ou d'autres caractéristiques destinées à des fins particulières.
 - **Viabilisé et aménagé** : les terrains viabilisés et aménagés sont des parcelles de terrain sur lesquelles les infrastructures de base, telles que l'approvisionnement en eau, l'électricité, les égouts, la voirie, les trottoirs, l'éclairage public, et d'autres équipements essentiels, ont été installés pour permettre la construction et l'utilisation. De plus, ces terrains ont également fait l'objet d'aménagements spécifiques en fonction d'un usage prévu, ce qui peut inclure des espaces verts, des zones récréatives, des aires de stationnement, des aménagements paysagers, des équipements communautaires, des pistes cyclables...
- **Stade de commercialisation** :
 - **Non commercialisé** : terrain qui n'est actuellement pas offert à la vente ou à la location, pouvant être dû à diverses raisons telles que la planification en cours, l'absence de décision de mise sur le marché, ou la conservation du terrain pour un usage futur non déterminé.
 - **Non commercialisable** : terrain ou espace qui ne peut être vendu ou loué en raison de restrictions légales, environnementales, ou de toute autre nature (par exemple, zones protégées, terrains non constructibles) qui empêchent sa commercialisation.
 - **En vente** : terrain actuellement disponible à l'achat.
 - **En vente avec contraintes** : propriété disponible à l'achat mais soumise à certaines conditions ou restrictions spécifiques (par exemple, servitudes, obligations de préservation, limitations d'usage) qui peuvent influencer l'achat ou l'utilisation future du terrain.
 - **Vendu, commercialisation achevée** : propriété qui a été vendue et dont la transaction est complètement finalisée, indiquant que le processus de commercialisation est terminé et que le nouveau propriétaire en a pris possession.
 - **Réservé par option de réservation** : terrain réservé par une entreprise en vue de son acquisition, par option d'achat ou compromis de vente.
 - **Réservé par une délibération de l'EPCI** : terrain réservé par délibération de la communauté de communes en vue de son acquisition.
- **État d'occupation** :

- **Inoccupé** : terrain économique non bâti. Il ne présente aucune occupation et n'a jamais eu d'occupation antérieure.
- **Occupé** : Le terrain économique présente au moins un bâtiment occupé.
- **Occupation en transition** : concerne les terrains économiques en cours de transition d'un type d'occupation à un autre, mais où la nature exacte de l'occupation demeure indéterminée.
- **Vacant** : terrain économique bâti ou non bâti, inutilisé, ayant connu une occupation antérieure laissant la possibilité d'une nouvelle occupation ou d'un nouvel usage. Il se distingue de la friche dans le sens où le réemploi ne nécessite pas d'aménagement ou travaux préalables.
- **Friche** : tout bien ou droit immobilier, bâti ou non bâti, inutilisé et dont l'état, la configuration ou l'occupation totale ou partielle ne permet pas un réemploi sans un aménagement ou des travaux préalables. Faisant référence aux articles et décrets qui les définissent (L111-26 et D111-54 et 55 du code de l'urbanisme) qui viennent le préciser :

D111-54

I.-Pour identifier une friche au sens des critères prévus par l'article L. 111-26, il est tenu compte notamment de l'un ou des éléments suivants : 1° Une concentration élevée de logements vacants ou d'habitats indignes ; 2° Un ou des locaux ou équipements vacants ou dégradés en particulier à la suite d'une cessation définitive d'activités ; 3° Une pollution identifiée pour laquelle son responsable ou l'exploitant du site, son ayant-droit ou celui qui s'est substitué à lui a disparu ou est insolvable ; 4° Un coût significatif pour son réemploi voire un déséquilibre financier probable entre les dépenses d'acquisition et d'interventions, d'une part et le prix du marché pour le type de biens concernés, ou compte tenu du changement d'usage envisagé, d'autre part.

II.-L'aménagement ou les travaux préalables au réemploi d'un bien au sens de l'article L. 111-26 s'entendent comme les interventions permettant la remise en état, la réhabilitation ou la transformation du bien concerné.

Une activité autorisée à titre transitoire avant un réemploi prévu n'est pas de nature à remettre en cause la qualification d'une friche.

III.-Ne peuvent être considérés comme des friches au sens du présent code les terrains non bâtis à usage ou à vocation agricole ou forestier.

- **Type d'usages :**

- **Autres équipements publics** : installations et bâtiments fournis par l'État ou les collectivités locales pour le service public (hors voirie).
- **Bassin d'orage ou de rétention** : infrastructure conçue pour recueillir temporairement les eaux pluviales afin de prévenir les inondations.
- **Bâti productif** : construction destinée à des activités industrielles, artisanales ou commerciales, produisant des biens ou services.
- **Bâti résidentiel** : ensemble de bâtiments destinés à l'habitation.
- **Carrières, zones d'extraction** : site exploité pour l'extraction de ressources naturelles du sol ou du sous-sol, comme les pierres, le sable ou les minéraux.
- **Dépôt, stockage** : installation destinée à l'entreposage de marchandises en attente de distribution ou de vente.
- **Espace agricole** : terre utilisée pour la culture de plantes et l'élevage d'animaux en vue de la production alimentaire.

- **Espace naturel ou forestier** : terrain conservé dans son état naturel, incluant les forêts, les réserves naturelles, et autres milieux non modifiés par l'activité humaine.
- **Espace vert** : zone aménagée et plantée en milieu urbain ou périurbain pour offrir un lieu de détente et de loisir.
- **Parkings, stationnement** : aire dédiée au stationnement temporaire de véhicules.
- **Production d'énergie renouvelable** : site dédié à la génération d'énergie à partir de sources renouvelables, telles que le solaire, l'éolien, l'hydraulique ou la biomasse.
- **Voirie ou infrastructure** : réseau de routes, ponts et tunnels destiné à la circulation des personnes et des marchandises.
- **Zone de retournement poids-lourds** : espace spécifiquement aménagé pour permettre aux véhicules de grande taille, comme les camions, d'opérer un demi-tour.
- **Zone de service partagée entre entreprises** : aire mutualisée destinée à des services communs (comme la réception de marchandises ou des espaces de repos) pour plusieurs entreprises.

4. Classe d'objets : ÉTABLISSEMENTS

a. Définition

Un établissement est défini comme une unité de production d'activité économique opérationnelle située au sein d'un site économique. Cette entité permet d'inventorier les occupants. Les établissements sont géographiquement distincts mais juridiquement dépendant d'une entreprise, ils peuvent produire une variété de biens ou de services. Ces unités sont considérées comme le niveau d'analyse le plus pertinent pour une étude géographique de l'économie.

(Voir définition INSEE <https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c1377>)

Il est rappelé les limites quant à l'utilisation des données du répertoire SIRENE.

Les établissements sélectionnés, à l'exception des Sociétés Civiles Immobilières (SCI), correspondent donc aux occupants des SITE-ECO et sont localisés à l'intérieur de leur TERRAIN-ECO et unités foncières UF-ECO respectives.

b. Liens entre les entreprises et établissement du répertoire SIRENE et la cotisation foncière des entreprises :

Nous partons de l'hypothèse que la définition du répertoire SIRENE recouvre la définition de l'article 1447 du code général des impôts (CGI), ainsi on peut considérer que les entreprises répertoriées dans le répertoire SIRENE sont habituellement assujetties à la cotisation foncière des entreprises CFE (bien qu'un grand nombre bénéficie d'exonérations).

L'identification des occupants assujettis à la cotisation foncière des entreprises pour une année donnée revient donc à identifier les entreprises ou leurs établissements inscrits dans le répertoire SIRENE au 1^{er} janvier de cette année.

c. Géométrie

La modélisation géométrique de ces établissements est effectuée par un point, représentant l'emplacement de l'établissement. Lorsqu'un établissement est réparti sur plusieurs terrains économiques, une multi-géométrie ponctuelle est utilisée. Cette approche permet une représentation précise et adaptée à la géolocalisation au sein des sites économiques. En effet, un établissement identifié uniquement par son SIRET peut se localiser sur plusieurs unités foncières à l'échelle d'un SITE-ECO.

La source principale de géolocalisation de ces établissements est la base SIRENE géolocalisée de l'INSEE, reconnue pour sa précision supérieure à celle d'Etalab.

La géolocalisation des établissements peut être corrigée par apport exogène des relevés terrains d'occupants. La qualité du géocodage est datée et tracée pour chacun des enregistrements, en région Bourgogne-Franche-Comté, l'Agence Economique Régionale historise les corrections des géolocalisations des établissements et les réapplique systématiquement aux nouvelles mises à jour pour appliquer la correction la plus qualitative et la plus récente.

Dans les cas où plusieurs établissements partagent un même bâtiment, ils peuvent être localisés de manière distincte sur ce dernier et éventuellement superposés.

Représentation : multi points

d. Exemple de représentation



e. Identifiant unique

L'identifiant unique de l'établissement est le SIRET tel que défini par l'INSEE. Il s'impose comme identifiant unique.

f. Liste et nature des attributs :

Légende utilisée pour la description des données attributaires :

Tronc commun national CNIG
Tronc commun Bourgogne-Franche-Comté
Implémentation technique d'OFER BFC vMap / PostgreSQL / Post GIS
Attribut obligatoire à valeur obligatoire
Attribut obligatoire à saisie facultative
<i>Attributs opérationnels présence et saisie facultative</i>
Suppression, simplification
Attribut soumis à la réglementation RGPD
Remonté d'un problème au GT ZAE national CNIG

Attribut	Description	Type
SIRET	Code SIRET de l'établissement	Car (14) Clé primaire Valeur obligatoire
SIREN	Code SIREN de l'entreprise	Car (9) Valeur obligatoire
terr_id	Liste des identifiants de TERRAIN-ECO où se situe l'établissement. Séparateur <i>pipe</i> () Ex : 44003_TERRAIN-ECO_00223 44003_TERRAIN-ECO_00115	Clé secondaire Valeur obligatoire pour les établissements localisés dans un SITE-ECO6
ban-id	Référence à l'adresse principale de l'établissement dans la base adresse nationale	Clé secondaire Valeur vide autorisée
bat-id	Liste des identifiants de bâtiments dans le référentiel national des bâtiments. Le bâtiment principal est listé en premier. Séparateur <i>pipe</i> () Ex : LB4A-145Q-EXJ3 BAN9-6QE3-V62D EM6H-F57J-7UDG	Clé secondaire Valeur vide autorisée
idgup	Identifiants des unités foncières de rattachement Séparateur <i>pipe</i> ()	Car (Long) Valeur vide autorisée
etab_adresse	Adresse principale de l'établissement Valeur obligatoire si ban-id est vide	Car (long) Valeur vide autorisée
<i>numerovoie</i>	<i>Numéro de voie indiqué au répertoire SIRENE</i>	<i>Varchar Valeur vide autorisée</i>
<i>indicerepetition</i>	<i>Indice de répétition indiqué au répertoire SIRENE</i>	<i>Varchar Valeur vide autorisée</i>
<i>typevoie</i>	<i>Type de voie indiquée au répertoire SIRENE</i>	<i>Varchar Valeur vide autorisée</i>
<i>libellevoie</i>	<i>Libellé de voie indiqué au répertoire SIRENE</i>	<i>Varchar Valeur vide autorisée</i>
<i>codepostal</i>	<i>Code postal indiqué au répertoire SIRENE</i>	<i>Varchar Valeur obligatoire</i>
<i>libellecommune</i>	<i>Libellé commune indiqué au répertoire SIRENE</i>	<i>Varchar Valeur obligatoire</i>

⁶ Dans l'approche méthodologique de collecte et production des données en région BFC tous les enregistrements ETABLISSEMENTS sont disponibles dans la base de données pour pouvoir potentiellement être localisé correctement / corrigés sur leur tènement foncier respectif ; la valeur terr_id est donc affecté à dès que la localisation de l'établissement est validé à l'intérieur d'un site économique.

<i>recherche</i>	<i>Concaténation des raisons sociale, sigle, enseigne, autre appellations, adresse complète et SIRET pour la fonctionnalité de recherche vMap OFERBFC</i>	<i>Car(long) Valeur obligatoire</i>				
site_id	Identifiant CNIG du SITE-ECO de rattachement	Clé secondaire Valeur vide autorisée				
id_siteeco	Identifiant Régional du SITE-ECO de rattachement	Clé secondaire Valeur vide autorisée				
etab_identif_date	Date de géolocalisation source Date (AAAA-MM-JJ)	Car (10) Valeur vide autorisée				
etab_actu_date	Date de la correction historisée Date (AAAA-MM-JJ)	Car (10) Valeur vide autorisée				
org_sai	Code SIREN d'identification de l'organisation productrice ou référent à l'origine de la géolocalisation ou de sa correction.	Car (9) Valeur vide autorisée				
liborg_sai	Nom de l'organisation productrice ou référent à l'origine de la géolocalisation ou de sa correction.	Varchar Valeur vide autorisée				
etab_raison_sociale	Raison sociale (nom juridique) de l'entreprise	Varchar Valeur obligatoire				
etab_nat_juridique	Code de la catégorie juridique de l'entreprise en se référant au 3^{ème} niveau de la nomenclature des catégories juridiques de l'INSEE.	Varchar Valeur obligatoire				
etab_nom	Nom ou appellation usuelle ou sigle de l'établissement	Varchar Valeur obligatoire				
sigle	Sigle La Raison sociale n'étant pas toujours suffisante pour identifier ou rechercher un établissement	Varchar Valeur vide autorisée				
appellat	Autres appellations La Raison sociale n'étant pas toujours suffisante pour identifier ou rechercher un établissement	Varchar Valeur vide autorisée				
enseigne	Enseigne La Raison sociale n'étant pas toujours suffisante pour identifier ou rechercher un établissement	Varchar Valeur vide autorisée				
epci_nom	Nom de l'EPCI où se situe l'établissement	Varchar Valeur obligatoire				
epci_siren	Code SIREN de l'EPCI où se situe l'établissement	Car (9) Valeur obligatoire				
comm_nom	Nom de la commune où se situe l'établissement	Varchar Valeur obligatoire				
comm_insee	Code INSEE de la commune où se situe l'établissement	Car (5) Valeur obligatoire				
etab_siege	Qualité de siège de l'établissement (oui / non)	Car (3) Valeur obligatoire				
etab_creation_date	Date de création de l'établissement. Exemple : 2015-06-04	Car (10) Valeur obligatoire				
etab_identif_date	Date d'identification de l'établissement. Exemple : 2016-03-26	Car (10) Valeur obligatoire				
etab_actu_date	Date de dernière actualisation des informations. Exemple : 2023-04-30	Car (10) Valeur obligatoire				
etab_actif	Établissement en activité (oui / non)	Car (3) Valeur obligatoire				
etab_fermeture_date	Date ou année de fermeture de l'établissement. Exemple : 2025-02-08	Car (10) Valeur vide autorisée				
<i>bodacc</i>	<i>Statut BODACC Peut donner une indication pertinente sur les difficultés de l'entreprise</i> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="text-align: center;"><i>Redressement judiciaire</i></td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;"><i>Liquidation judiciaire</i></td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;"><i>Plan de sauvegarde</i></td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;"><i>Radiation</i></td> </tr> </table>	<i>Redressement judiciaire</i>	<i>Liquidation judiciaire</i>	<i>Plan de sauvegarde</i>	<i>Radiation</i>	<i>Varchar Valeur vide autorisée</i>
<i>Redressement judiciaire</i>						
<i>Liquidation judiciaire</i>						
<i>Plan de sauvegarde</i>						
<i>Radiation</i>						

	<table border="1"> <tr><td>Transmission, reprise</td></tr> <tr><td>Inconnu</td></tr> </table>	Transmission, reprise	Inconnu																							
Transmission, reprise																										
Inconnu																										
Bodaccdate	Date de l'inscription en redressement judiciaire ou liquidation Format AAAA-MM-JJ	Car(10) Valeur vide autorisée																								
etab_description	Commentaire libre avec des informations descriptives de l'établissement	Varchar Valeur vide autorisée																								
etab_activite_code	Code NAF de l'activité principale de l'établissement, suivant la nomenclature d'activités française de l'INSEE Exemple : 7112B, Ingénierie, études techniques	Car (10) Valeur obligatoire																								
etab_activite_libelle	Libellé NAF et libellé de l'activité principale de l'établissement, suivant la nomenclature d'activités française de l'INSEE Exemple : 7112B, Ingénierie, études techniques	Varchar Valeur obligatoire																								
etab_effectif_code	Code de la tranche d'effectif salarié de l'établissement, fournis par la base SIRENE de l'INSEE	Car (3) Valeur obligatoire																								
etab_effectif_libelle	Libellé de la tranche d'effectif salarié de l'établissement, fournis par la base SIRENE de l'INSEE	Varchar Valeur obligatoire																								
etab_effectif_annee	Millésime de la tranche d'effectif salarié de l'établissement	Car (4) Valeur obligatoire																								
etab_source_info	Indication de la (des) source(s) d'information sur l'établissement	Varchar Valeur vide autorisée																								
geocodage_qualite	Qualité de positionnement de l'établissement nomenclature CNIG Modalités : <table border="1"> <tr><td>non localisé</td></tr> <tr><td>localisation à la commune</td></tr> <tr><td>localisation au lieu-dit</td></tr> <tr><td>localisation à la rue (sans numéro)</td></tr> <tr><td>localisation à la plaque adresse</td></tr> <tr><td>localisation à la parcelle</td></tr> <tr><td>localisation au bâtiment</td></tr> <tr><td>inconnu</td></tr> </table> Valeur par défaut : inconnu	non localisé	localisation à la commune	localisation au lieu-dit	localisation à la rue (sans numéro)	localisation à la plaque adresse	localisation à la parcelle	localisation au bâtiment	inconnu	Valeur obligatoire																
non localisé																										
localisation à la commune																										
localisation au lieu-dit																										
localisation à la rue (sans numéro)																										
localisation à la plaque adresse																										
localisation à la parcelle																										
localisation au bâtiment																										
inconnu																										
qlt_geo	Qualité du géocodage nomenclature BFC – conservée pour les besoins d'historisation et d'application des corrections sur les géolocalisations d'établissements. La qualité de géocodage requise pour répondre aux enjeux de qualification des unités foncières dans le cadre de la loi climat doit atteindre un niveau de qualité qlt_geo>=7 <table border="1"> <tr><td>0</td><td>Localisation impossible</td></tr> <tr><td>1</td><td>Centroïde de la commune</td></tr> <tr><td>2</td><td>Centroïde du SITE ECONOMIQUE (ZAE)</td></tr> <tr><td>3</td><td>Rue (n° de rue non trouvé)</td></tr> <tr><td>4</td><td>Point d'intérêt automatique (POI), lieu-dit</td></tr> <tr><td>5</td><td>Adresse interpolée</td></tr> <tr><td>6</td><td>Entrée du bâtiment ou plaque adresse</td></tr> <tr><td>7</td><td>Point sur la parcelle</td></tr> <tr><td>8</td><td>Point sur le bâtiment</td></tr> <tr><td>9</td><td>Point sur le local</td></tr> <tr><td>10</td><td>Point sur le local en étage</td></tr> <tr><td>99</td><td>Point positionné manuellement</td></tr> </table>	0	Localisation impossible	1	Centroïde de la commune	2	Centroïde du SITE ECONOMIQUE (ZAE)	3	Rue (n° de rue non trouvé)	4	Point d'intérêt automatique (POI), lieu-dit	5	Adresse interpolée	6	Entrée du bâtiment ou plaque adresse	7	Point sur la parcelle	8	Point sur le bâtiment	9	Point sur le local	10	Point sur le local en étage	99	Point positionné manuellement	Entier Valeur obligatoire
0	Localisation impossible																									
1	Centroïde de la commune																									
2	Centroïde du SITE ECONOMIQUE (ZAE)																									
3	Rue (n° de rue non trouvé)																									
4	Point d'intérêt automatique (POI), lieu-dit																									
5	Adresse interpolée																									
6	Entrée du bâtiment ou plaque adresse																									
7	Point sur la parcelle																									
8	Point sur le bâtiment																									
9	Point sur le local																									
10	Point sur le local en étage																									
99	Point positionné manuellement																									

etab_geompoint	Multi localisations ponctuelles de l'établissement au format GeoJSON	Valeur obligatoire
<i>etab_contact_mail</i>	<i>Mail de contact de l'établissement</i>	<i>Valeur vide autorisée</i>
<i>etab_contact_tel</i>	<i>Numéro du téléphone de contact de l'établissement</i>	<i>Valeur vide autorisée</i>
<i>coord_x</i>	Coordonnées X Lambert 93	Réel Valeur obligatoire
<i>coord_y</i>	Coordonnées Y Lambert 93	Réel Valeur obligatoire
<i>id</i>	<i>Serial par défaut base PostgreSQL OFERBFC</i>	<i>SERIAL</i>
<i>etab_uuid</i>	<i>Universally Unique Identifier méthode uuid_generate_v4()</i>	<i>UUID uuid_generate_v4()</i>
<i>geom</i>	<i>Géométrie de l'objet</i>	<i>geometry(MultiPoint,2154)</i>

g. Lexique des définitions

SIRET : le numéro SIRET est un identifiant numérique d'établissement. Composé de 14 chiffres, il est articulé en deux parties : la première est le numéro SIREN de l'unité légale à laquelle appartient l'unité SIRET ; la seconde, habituellement appelée NIC (Numéro Interne de Classement), se compose d'un numéro d'ordre à quatre chiffres attribués à l'établissement et d'un chiffre de contrôle, qui permet de vérifier la validité de l'ensemble du numéro SIRET.

BODACC : annonces légales et publications du Bulletin Officiel des Annonces Civiles et Commerciales

Procédure collective : une procédure collective en droit français désigne une série de mécanismes juridiques mis en place pour gérer les difficultés financières ou la cessation de paiements d'une entreprise et sa sortie définitive du registre du commerce et des sociétés (RCS).

Redressement judiciaire : l'entreprise est en difficulté mais a la possibilité de se réorganiser sous contrôle judiciaire pour continuer son activité.

Liquidation judiciaire : la situation de l'entreprise est jugée irrémédiable, et la liquidation est prononcée pour vendre les actifs et payer les créanciers.

Plan de sauvegarde : mis en place pour permettre la réorganisation de l'entreprise afin d'assurer sa pérennité, en évitant la cessation de paiement.

Radiation : indique la fin d'activité de l'entreprise et sa sortie définitive du registre du commerce et des sociétés (RCS).

h. Point méthodologique

L'enjeu des relevés terrain

La réalisation d'un relevé précis des établissements sur le terrain est une étape cruciale pour la correction et l'amélioration des géolocalisations d'établissements dans une zone d'activité.:

L'application VMap déployée dans OFER BFC permet de porter en version mobile le relevé des établissements sur leurs bâtiments ou leurs unités foncières respectives. vMap intègre les processus de contrôle et de validation des données inspirée des expérimentations menées en région pour rapporter un établissement à son bâtiment (au sens de la base nationale des bâtiments), et à son adresse (au sens de la BAN) ainsi qu'à ses parcelles cadastrales.

5. Classe d'objets : UF-ECO

a. Définition

L'unité foncière économique, telle que comprise par le groupe de travail et au sens de la mise en application de l'article 220 de la Loi Climat et Résilience, correspond, dans le périmètre des SITE-ECO, au regroupement des parcelles contiguës d'un seul tenant appartenant au même propriétaire.

Dans le cadre de la mise en œuvre des inventaires demandés par la loi, c'est l'unité de base pour la géolocalisation des occupants et de la vacance et le niveau de consolidation et de détermination du statut de vacance des unités foncières.

b. Géométrie

Les UF-ECO sont représentées par des polygones, formés en fusionnant des parcelles contiguës et homogènes appartenant aux mêmes propriétaires (fusion sur le numéro de compte propriétaire ou le numéro MAJIC). Les unités foncières sont ensuite découpées en fonction des limites du périmètre du SITE-ECO, afin d'exclure les portions d'unités foncière situées hors du SITE-ECO.

Cela correspond à une opération de regroupement/fusion des parcelles cadastrales sur le numéro de compte communal du propriétaire ou numéro MAJIC.

La topologie de couche doit respecter les règles suivantes :

- L'unité foncière est strictement incluse dans un SITE-ECO ;
- L'unité foncière est entièrement recouverte de parcelles cadastrales ;
- Deux unités foncières peuvent partager des limites communes mais ne peuvent se recouvrir
- Les multi polygone sont interdits ;
- Les polygones à trous sont autorisés ;

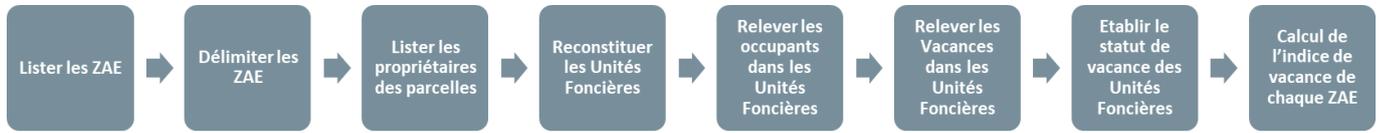
c. Mise en production

Conformément à l'Article 220 de la loi Climat et Résilience modifiant l'article L.318-8-1 du Code de l'Urbanisme, l'établissement de la liste des propriétaires dans les zones d'activités est demandé en vue de la consultation prévue par la loi et respecte donc les dispositions de l'article 6 du RGPD, "Licéité du traitement", le traitement étant nécessaire au respect d'une obligation légale à laquelle le responsable du traitement est soumis d'une part ; le traitement est nécessaire à l'exécution d'une mission d'intérêt public ou relevant de l'exercice de l'autorité publique dont est investi le responsable du traitement d'autre part.

La mise en œuvre des données sur les unités foncières économiques est donc de la responsabilité des EPCI désignés compétents par l'article 220 de la loi Climat et Résilience. Ces

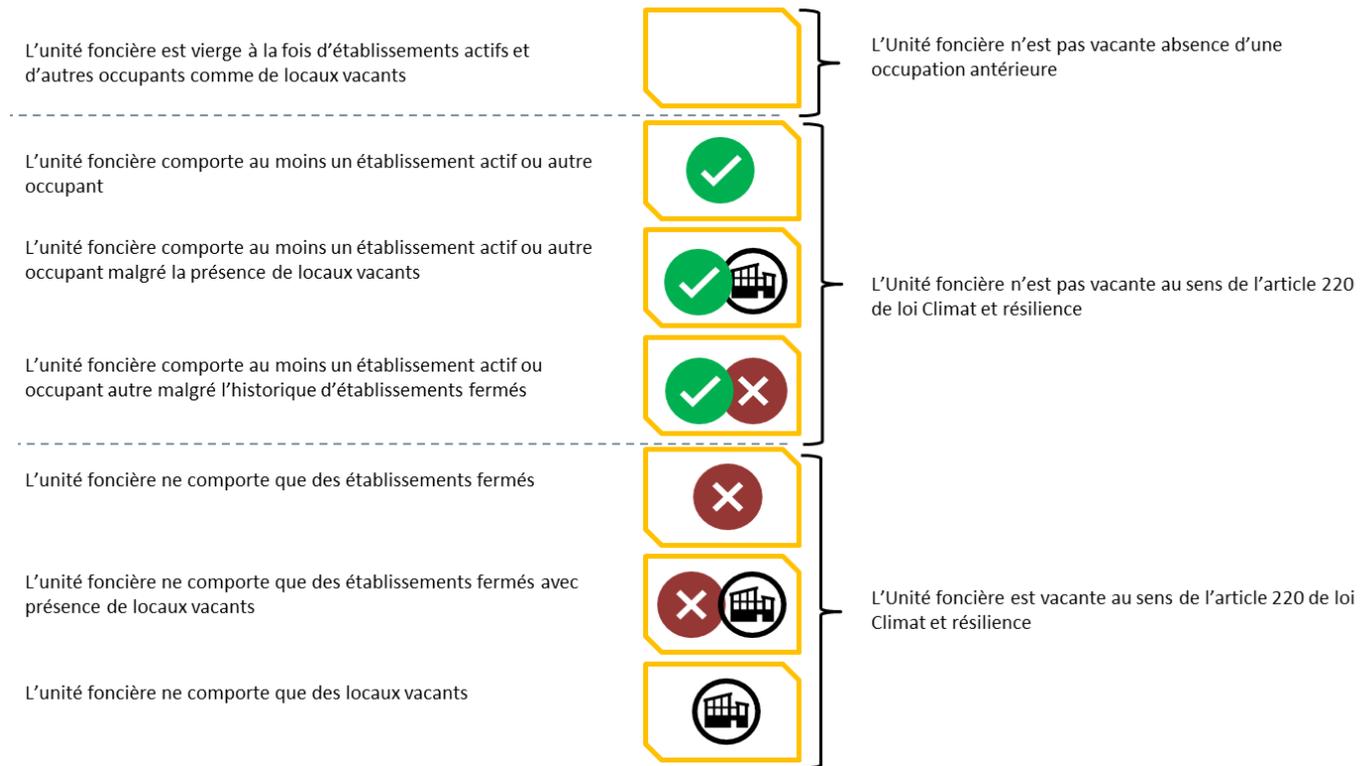
EPCI sont par ailleurs ayant droit des données foncières (fichiers MAJIC ou fichiers foncier) et fiscales (LOCOMVAC) susceptibles d’être mobilisées dans ce traitement.

Méthodologie recommandée en Bourgogne-Franche-Comté :



1. Extraction des parcelles situées dans les périmètres du SITE-ECO visées par la mise en œuvre de l’inventaire ;
2. Croisement des parcelles avec les données foncières (jointure sur le numéro de parcelle) pour identification des numéros de comptes communaux et des propriétaires ;
3. Reconstitution des unités foncières UF-ECO par regroupement/fusion des unités foncières appartenant au même propriétaire et calcul de la surface de l’unité foncière ;
4. Identification des occupants ETABLISSEMENT par relevé terrain ; ils sont associés/géolocalisés sur les UF-ECO pour identification des occupants. On part du principe (article 1447 du code des impôts) que toutes les entreprises inscrites au répertoire SIRENE sont à priori assujetties à la CFE ;
5. Géolocalisation à la parcelle des locaux d’activités vacants dans la couche IMMOVAC-ECO en mobilisant le fichier LOCOMVAC ;
6. Qualification de l’unité foncière au sens de la loi Climat et Résilience :

Infographie pour arbitrer la vacance des unités foncière au sens de l’article 220 loi climat et résilience :



7. Calcul du taux de vacance à rapporter à la ZAE :
 Conformément au texte, c'est le nombre d'unités foncières vacantes du SITE-ECO rapporté au nombre total d'unités foncières du SITE-ECO :

$$INDICE = \left(\frac{nb\ UF\ vacantes}{nb\ total\ UF} \right) * 100$$

Exemple d'exploitation cartographique :



d. Identifiant unique

L'identification unique de l'unité foncière sera réalisée à l'aide de l'identifiant de l'unité foncière idtup fourni dans les fichiers fonciers ou à défaut d'un Universally Unique Identifier (UUID), de l'anglais signifiant littéralement « identifiant unique universel ». Ce dernier est un système informatique permettant à des systèmes distribués d'identifier de façon unique une information sans coordination centrale importante.

e. Liste et nature des attributs :

Légende utilisée pour la description des données attributaires :

Tronc commun national CNIG
Tronc commun Bourgogne-Franche-Comté
Implémentation technique d’OFER BFC vMap / PostgreSQL / Post GIS
Attribut obligatoire à valeur obligatoire
Attribut obligatoire à saisie facultative
<i>Attributs opérationnels présence et saisie facultative</i>
Suppression, simplification
Attribut soumis à la réglementation RGPD
Remonté d’un problème au GT ZAE national CNIG

Codage du champ	Description	Type		
uf_uuid	Chaîne de caractère identifiant de façon unique l’unité foncière de type UUID	Identifiant clé primaire Obligatoire UUID uuid_generate_v4()		
site_id	Identifiant du site économique d’affectation de l’unité foncière	Clé secondaire Valeur obligatoire		
id_siteeco	Identifiant régional du site économique d’affectation de l’UF	Texte (7 caractères)		
insee	Identifiant INSEE de la commune d’affectation de l’UF	Car(5) Valeur obligatoire		
epci	Numéro SIREN de l’EPCI d’affectation de l’UF	Car(9) Valeur obligatoire		
parcel	Liste des numéros de parcelles constituant l’UF séparé par des points virgules	Car(long) Valeur obligatoire		
nbparcel	Nombre de parcelles composant l’UF	Entier Valeur obligatoire		
ufsurf	Surface de l’unité foncière en mètre carré	Réel Valeur obligatoire		
<i>proprio</i>	<i>Liste des numéros MAJIC des propriétaires de l’unité foncière séparateur point-virgule « ; »</i>	<i>Car(long) Valeur vide autorisée</i>		
<i>nbproprio</i>	<i>Nombre de propriétaire décompté sur la base des numéro MAJIC distinct dans l’Unité foncière</i>	<i>Entier Valeur vide autorisée</i>		
<i>occupants</i>	<i>Liste des numéros SIRET des établissements du répertoire SIRENE occupant l’UF séparateur </i>	<i>Car(long) Valeur vide autorisée</i>		
<i>nboccup</i>	<i>Nombre d’occupants des établissements du répertoire SIRENE (⇔ occupants assujettis à la CFE) actifs sur la période de référence de 2 années antérieures au 1^{er} janvier de l’année de mise en œuvre de l’inventaire Valeur par défaut « 0 »</i>	<i>Entier Valeur obligatoire</i>		
<i>occup</i>	<i>Champ d’aide à l’analyse : l’unité foncière a-elle au moins un établissement du répertoire SIRENE (⇔ occupants assujettis à la CFE) actifs sur la période de référence de 2 années antérieures au 1^{er} janvier de l’année de mise en œuvre de l’inventaire ?</i> <table border="1" style="margin-left: 20px;"> <tr> <td>Non</td> </tr> <tr> <td>Oui</td> </tr> </table> <i>Valeur par défaut « non »</i>	Non	Oui	<i>Car(3) Valeur obligatoire</i>
Non				
Oui				
<i>locomvac</i>	<i>Indicateur oui/non de la présence d’au moins un local vacant sur l’unité foncière</i> <table border="1" style="margin-left: 20px;"> <tr> <td><i>non</i></td> </tr> <tr> <td><i>oui</i></td> </tr> </table> <i>Valeur par défaut « non »</i>	<i>non</i>	<i>oui</i>	<i>Car(3) Valeur obligatoire</i>
<i>non</i>				
<i>oui</i>				
<i>anteriorite_act</i>	<i>Indicateur de la présence d’au moins un établissement fermé sur l’unité foncière</i>	<i>Car(3) Valeur obligatoire</i>		

	<table border="1"> <tr><td>Non</td></tr> <tr><td>Oui</td></tr> </table> <p>Valeur par défaut « non »</p>	Non	Oui		
Non					
Oui					
<i>exception</i>	<p>Champ d'aide à l'analyse : exception pour les unités foncières qui ne peuvent pas être considérées comme vacantes car concernées par un occupant non économique non présent dans le répertoire SIRENE ou correspondant à une désaffectation économique</p> <table border="1"> <tr><td>Non</td></tr> <tr><td>Oui</td></tr> </table> <p>Valeur par défaut « non »</p>	Non	Oui	<p>Car(3) Valeur obligatoire</p>	
Non					
Oui					
<i>synth</i>	<p>Champ de synthèse : affectation de l'UF vacante ou non au sens de l'article 220 loi climat et résilience :</p> <table border="1"> <tr><td>Libre sans occupation antérieure</td></tr> <tr><td>Vacante au sens de l'article 220 loi climat et résilience</td></tr> <tr><td>Occupée, non vacante au sens de l'article 220 loi climat et résilience</td></tr> </table> <p>Valeur par défaut « Libre sans occupation antérieure »</p>	Libre sans occupation antérieure	Vacante au sens de l'article 220 loi climat et résilience	Occupée, non vacante au sens de l'article 220 loi climat et résilience	<p>Varchar Valeur obligatoire</p>
Libre sans occupation antérieure					
Vacante au sens de l'article 220 loi climat et résilience					
Occupée, non vacante au sens de l'article 220 loi climat et résilience					
<i>id</i>	Serial par défaut base PostgreSQL OFERBFC	SERIAL			
<i>idtup</i>	Code identifiant unique de l'unité foncière au sens des fichiers foncier	Varchar			
<i>geom</i>	Géométrie de l'objet	geometry(MultiPoint,2154)			

6. Classe d'objets : IMMOVAC-ECO

a. Définition

Une vacance d'activité correspond à un terrain, local, un bâtiment ou un ensemble immobilier artificialisé ou construit, vacant ou partiellement vacant destiné à l'accueil d'activités économiques (artisanales, commerciales, industrielles, tertiaires ou logistiques). La vacance d'activité est située au sein d'un SITE-ECO. La caractéristique principale est l'inoccupation des dits terrains, locaux, bâtiments ou des ensembles immobiliers qu'ils fassent soit l'objet d'une commercialisation, soit qu'ils sont à l'état de délaissement.

b. Objectifs :

Cette couche sert à faire l'inventaire et la qualification des vacances en immobilier d'activités ; Il ne s'agit pas de dresser un inventaire de friches, mais de qualifier les vacances ou présomption de vacances pour identifier aussi bien les opportunités immobilières mobilisables immédiatement pour le développement économique, que des indices sur des potentialités de friches nécessitant travaux avant leur réemploi. Ainsi, la base de données intègre un certain nombre de champs permettant de qualifier la vacance, en proposant un bilan détaillé des locaux concernés allant de l'état de dégradation à commercialisation du bien.

c. Mise en œuvre :

Il apparait que relevé l'exhaustivité de la vacance immobilière sera difficile à atteindre. C'est pourquoi le GT ZAE propose que le tronc commun obligatoire identifiant notamment les présomptions de vacances (en attente de qualification sur le tronc commun facultatif), soit alimenté par le fichier DDFIP LOCOMVAC dont les EPCI sont ayants-droits (locaux commerciaux et professionnels vacants).

d. Géométrie

La géométrie du local d'activité est définie par un point qui représente la géolocalisation du centroïde de la vacance immobilière en coordonnées X, Y. Dans le cas d'une vacance d'activité de type local ou bâtiment le point est localisé sur le bâtiment concernée. Dans le cas d'une vacance d'activité de type « ensemble immobilier » ou « terrain » le point est localisé au centroïde de la parcelle ou de l'unité foncière concernée.



e. Identifiant unique

Les classes d'objets du modèle de données IMMOVAC-ECO sont dotées d'un identifiant d'objet stocké dans l'attribut : `immovac_id`

Il s'agit d'un identifiant unique qui référence sans équivoque un seul objet.

Il est constitué d'une chaîne de caractères respectant le format :

`[INSEE]_[classeObjet]_[IdentifiantTechnique]`

Où

`[INSEE]` correspond au code INSEE de la commune de localisation originelle du site économique.

`[classeObjet]` correspond au nom de la classe d'objet concerné : IMMOVAC-ECO

`[IdentifiantTechnique]` correspond à l'identifiant unique de l'objet dans la base de données source s'il existe sinon il est généré par incrémentation automatique.

f. Champs du tronc commun BFC

Les champs obligatoires servent à identifier et localiser tout en qualifiant rapidement la nature de la vacance, dans une perspective de suivi et de qualification plus avancé des informations à l'aide des champs déployés dans les autres champs.

a. Liste et nature des attributs :

Légende utilisée pour la description des données attributaires :

Tronc commun national CNIG
Tronc commun Bourgogne-Franche-Comté
Implémentation technique d'OFER BFC vMap / PostgreSQL / Post GIS
Attribut obligatoire à valeur obligatoire
Attribut obligatoire à saisie facultative
<i>Attributs opérationnels présence et saisie facultative</i>
Suppression, simplification
Attribut soumis à la réglementation RGPD
Remonté d'un problème au GT ZAE national CNIG

Codage du champ	Description	Type
<code>immovac_id</code>	Identifiant type codification CNIG <code>insee+"_IMMOVAC-ECO_"+id</code>	Clé primaire Valeur obligatoire
<code>xlocal</code>	Coordonnées X Lambert 93 du local/bâtiment	Réel Valeur obligatoire
<code>ylocal</code>	Coordonnées Y Lambert 93 du local/bâtiment	Réel Valeur obligatoire
<code>comm_insee</code>	Identifiant INSEE de la commune d'affectation du local Rempli à l'INSERT et UPDATE par trigger	Car(5) Valeur obligatoire
<code>comm_nom</code>	Nom de la commune Rempli à l'INSERT et UPDATE par trigger	Varchar Valeur obligatoire
<code>epci_siren</code>	Numéro SIREN, code de l'EPCI d'affectation du local Rempli à l'INSERT et UPDATE par trigger	Car(9) Valeur obligatoire
<code>epci_nom</code>	Nom de l'EPCI Rempli à l'INSERT et UPDATE par trigger	Varchar Valeur obligatoire
<code>identif_date</code>	Date de création de l'enregistrement Format AAAA-MM-JJ	Car(10) Valeur obligatoire
<code>actu_date</code>	Dernière date de mise à jour de l'enregistrement Format AAAA-MM-JJ	Car(10) Valeur obligatoire
<code>org_sai</code>	Code SIREN d'identification de l'organisation à l'origine de la création ou de la mise à jour de l'information	Car(9) Valeur obligatoire

source_producteur	Nom de l'organisation à l'origine de la création ou de la mise à jour de l'information	Varchar Valeur obligatoire								
nature	Nature du bien immobilier vacant <table border="1"> <tr><td>local dans un bâtiment</td></tr> <tr><td>bâtiment</td></tr> <tr><td>ensemble immobilier</td></tr> <tr><td>terrain</td></tr> <tr><td>inconnu</td></tr> </table> <p>La valeur par défaut est « inconnu »</p>	local dans un bâtiment	bâtiment	ensemble immobilier	terrain	inconnu	Varchar Valeur obligatoire			
local dans un bâtiment										
bâtiment										
ensemble immobilier										
terrain										
inconnu										
destiprinc	Destination principale des locaux <table border="1"> <tr><td>artisanal</td></tr> <tr><td>industriel</td></tr> <tr><td>commercial</td></tr> <tr><td>tertiaire, services</td></tr> <tr><td>stockage/logistique</td></tr> <tr><td>hôtellerie/restauration</td></tr> <tr><td>inconnu</td></tr> </table> <p>La valeur par défaut est « inconnu »</p>	artisanal	industriel	commercial	tertiaire, services	stockage/logistique	hôtellerie/restauration	inconnu	Varchar Valeur Obligatoire	
artisanal										
industriel										
commercial										
tertiaire, services										
stockage/logistique										
hôtellerie/restauration										
inconnu										
etatvac	Confirmation de l'état de vacance ? <table border="1"> <tr><td>occupé</td></tr> <tr><td>partiellement occupé</td></tr> <tr><td>vacant</td></tr> <tr><td>non renseigné</td></tr> </table> <p>La valeur par défaut est « inconnu »</p>	occupé	partiellement occupé	vacant	non renseigné	Varchar Valeur obligatoire				
occupé										
partiellement occupé										
vacant										
non renseigné										
sourcevac	Source de l'information sur la vacance <table border="1"> <tr><td>Fichier DGFIP des locaux commerciaux et professionnels vacants LOCOMVAC</td></tr> <tr><td>relevé terrain</td></tr> <tr><td>observatoire du foncier économique régional OFER</td></tr> <tr><td>observatoire régional des friches OFRICHE</td></tr> <tr><td>opportunité immobilière mandat</td></tr> <tr><td>opportunité immobilière d'une collectivité territoriale</td></tr> <tr><td>opportunité immobilière autre</td></tr> <tr><td>inconnu</td></tr> </table> <p>La valeur par défaut est « inconnu »</p>	Fichier DGFIP des locaux commerciaux et professionnels vacants LOCOMVAC	relevé terrain	observatoire du foncier économique régional OFER	observatoire régional des friches OFRICHE	opportunité immobilière mandat	opportunité immobilière d'une collectivité territoriale	opportunité immobilière autre	inconnu	Varchar Valeur obligatoire
Fichier DGFIP des locaux commerciaux et professionnels vacants LOCOMVAC										
relevé terrain										
observatoire du foncier économique régional OFER										
observatoire régional des friches OFRICHE										
opportunité immobilière mandat										
opportunité immobilière d'une collectivité territoriale										
opportunité immobilière autre										
inconnu										
etadeg	Etat de dégradation du local à renseigner si visite « oui » <table border="1"> <tr><td>dégradation inexistante ou faible</td></tr> <tr><td>dégradation moyenne</td></tr> <tr><td>dégradation hétérogène</td></tr> <tr><td>dégradation très importante</td></tr> <tr><td>inconnu</td></tr> </table> <p>La valeur par défaut est « inconnu »</p>	dégradation inexistante ou faible	dégradation moyenne	dégradation hétérogène	dégradation très importante	inconnu	Varchar Valeur obligatoire			
dégradation inexistante ou faible										
dégradation moyenne										
dégradation hétérogène										
dégradation très importante										
inconnu										
opportunit	Le bâtiment fait-il l'objet d'une commercialisation active (par son propriétaire actuel ou par un mandataire) ? (oui / non) À renseigner si visite « oui » <table border="1"> <tr><td>oui</td></tr> <tr><td>non</td></tr> </table> <p>La valeur par défaut est « Non »</p>	oui	non	Car(3) Valeur obligatoire						
oui										
non										
visite	Visite des abords du bâtiment ? (oui / non) <table border="1"> <tr><td>oui</td></tr> <tr><td>non</td></tr> </table>	oui	non	Varchar Valeur obligatoire						
oui										
non										

	La valeur par défaut est « non »	
visitebat	Visite de l'intérieur du bâtiment ? oui non La valeur par défaut est « non »	Varchar Valeur obligatoire
pollution	Existence ou préexistence de pollution Pollution inexistante Pollution traitée Pollution peu probable Pollution supposée Pollution avérée Inconnu La valeur par défaut est « inconnu »	Varchar Valeur obligatoire
immovac_geompoint	Géométrie ponctuelle du point immobilier vacant au format GeoJSON	Text Valeur Obligatoire
immovac_geomsurf	Géométrie surfacique de l'emprise de l'unité foncière concernée par le bien immobilier vacant au format GeoJSON	Varchar Valeur vide autorisée
immovac_nom	Nom ou appellation du bâtiment	Varchar Valeur vide autorisée
batiment	Identifiant du bâtiment base nationale des bâtiments BDNB	Varchar Valeur vide autorisée
parcelle	Référence cadastrale des parcelles séparateur	Varchar Valeur vide autorisée
idgup	Identifiant de l'unité foncière	Varchar Valeur vide autorisée
numvoie	Numéro dans la voie	Varchar Valeur vide autorisée
nomvoie	Nom de la voie, lieu-dit	Varchar Valeur vide autorisée
site_id	Identifiant CNIG du site économique d'affectation du local	Clé secondaire Valeur vide autorisée
id_siteeco	Identifiant régional du site économique d'affectation du local	Clé secondaire Valeur vide autorisée
datevisite	Date de visite à renseigner si visite = « oui » Format AAAA-MM-JJ	Car(10) Valeur vide autorisée
anneevac	Année présumée de début de vacance	Car(4) Valeur vide autorisée
<i>proprio</i>	<i>Identification du propriétaire</i> <i>Champ soumis au secret RGPD</i>	<i>Varchar</i> <i>Valeur vide autorisée</i>
<i>estimation</i>	<i>Valeur du bien estimé en euros par les domaines ou via les demandes de valeur foncière (monétaire euros)</i>	<i>Réel</i> <i>Valeur vide autorisée</i>
surfsol	Surface de l'emprise au sol des locaux en m ²	Entier Valeur vide autorisée
surflocal	Surface de plancher	Entier Valeur vide autorisée
etages	Nombre d'étages	Entier Valeur vide autorisée
hbat	Hauteur du bâtiment	Réel Valeur vide autorisée
surfter	Surface de l'emprise des terrains en m ²	Entier Valeur vide autorisée
raisvac	Raison principale de la vacance Défaillance du propriétaire ou du responsable ; problèmes économiques ; coût des travaux de requalification Déménagement de l'entreprise sans repreneur du bail Problème de succession ou de transmission	Varchar Valeur vide autorisée

	<p>Problème de normes ; inadaptation des locaux ne répondant pas au besoin des utilisateurs ; inadaptation des accès</p> <p>Délais administratifs</p> <p>Bien non commercialisé</p> <p>Récemment construit</p> <p>Bien commercialisé sans requalification préalable</p> <p>Prix de vente ou location au-dessus du marché du secteur</p> <p>Pollution</p> <p>Risques amiante</p> <p>Risques naturels ou technologique</p> <p>Sinistre</p> <p>Insalubrité</p> <p>Autres</p> <p>Utiliser des codes avec des regroupements logiques La valeur par défaut est vide</p>	
<i>urbaserv</i>	<i>Urbanisme et servitudes (éléments de certificat d'urbanisme)</i>	<i>Varchar</i> <i>Valeur vide autorisée</i>
<i>proprete</i>	<p><i>Etat sanitaire - propreté des locaux</i></p> <p>Oui</p> <p>Non</p> <p>La valeur par défaut est « Non »</p>	<i>Car(3)</i> <i>Valeur vide autorisée</i>
<i>froid</i>	<p><i>Etat sanitaire - protection contre le froid et les intempéries</i></p> <p>Oui</p> <p>Non</p> <p>La valeur par défaut est « Non »</p>	<i>Car(3)</i> <i>Valeur vide autorisée</i>
<i>eclairage</i>	<p><i>Etat sanitaire – éclairage des locaux</i></p> <p>Oui</p> <p>Non</p> <p>La valeur par défaut est « Non »</p>	<i>Car(3)</i> <i>Valeur vide autorisée</i>
<i>bruit</i>	<p><i>Etat sanitaire – protection contre l'exposition au bruit</i></p> <p>Oui</p> <p>Non</p> <p>La valeur par défaut est « Non »</p>	<i>Car(3)</i> <i>Valeur vide autorisée</i>
<i>eau</i>	<p><i>Etat sanitaire – alimentation en eau</i></p> <p>Oui</p> <p>Non</p> <p>La valeur par défaut est « Non »</p>	<i>Car(3)</i> <i>Valeur vide autorisée</i>
<i>sanitaires</i>	<p><i>Etat sanitaire – équipement sanitaires non mixtes</i></p> <p>Oui</p> <p>Non</p> <p>La valeur par défaut est « Non »</p>	<i>Car(3)</i> <i>Valeur vide autorisée</i>
<i>diagnostic</i>	<p><i>Antériorité de diagnostics immobilier</i></p> <p>Oui</p> <p>Non</p> <p>La valeur par défaut est « Non »</p>	<i>Car(3)</i> <i>Valeur vide autorisée</i>
<i>risqarch</i>	<p><i>Existence de risques architecturaux</i></p> <p>Oui</p> <p>Non</p> <p>La valeur par défaut est « Non »</p>	<i>Car(3)</i> <i>Valeur vide autorisée</i>
<i>risqenv</i>	<p><i>Existence de risques environnementaux ou technologiques</i></p> <p>Oui</p> <p>Non</p> <p>La valeur par défaut est « Non »</p>	<i>Car(3)</i> <i>Valeur vide autorisée</i>
<i>actprec</i>	<i>Nature de l'activité précédente</i>	<i>Varchar Long</i> <i>Valeur vide autorisée</i>
<i>icpe</i>	<i>L'activité précédente relevait-elle de la réglementation des ICPE ?</i>	<i>Car(3)</i> <i>Valeur vide autorisée</i>

	<table border="1"> <tr><td>Oui</td></tr> <tr><td>Non</td></tr> </table> <p>La valeur par défaut est « Non »</p>	Oui	Non						
Oui									
Non									
basol	<p>Le bâtiment/local est-il situé sur un site inventorié dans BASIAS-BASOL ?</p> <table border="1"> <tr><td>Oui</td></tr> <tr><td>Non</td></tr> </table> <p>La valeur par défaut est « Non »</p>	Oui	Non	<p>Car(3) Valeur vide autorisée</p>					
Oui									
Non									
anncons	<p>Année de construction</p>	<p>Car(4) Valeur vide autorisée</p>							
annrenov	<p>Année de dernière rénovation</p>	<p>Car(4) Valeur vide autorisée</p>							
liqjuri	<p>Le foncier a-t-il été repris par un liquidateur judiciaire ?</p> <table border="1"> <tr><td>Oui</td></tr> <tr><td>Non</td></tr> </table> <p>La valeur par défaut est « Non »</p>	Oui	Non	<p>Car(3) Valeur vide autorisée</p>					
Oui									
Non									
transactio	<p>Type de transaction A remplir si le bâtiment fait l'objet d'une commercialisation</p> <table border="1"> <tr><td>Location</td></tr> <tr><td>Vente</td></tr> <tr><td>Location / vente</td></tr> <tr><td>Inconnu</td></tr> </table> <p>La valeur par défaut est « inconnu »</p>	Location	Vente	Location / vente	Inconnu	<p>Varchar Valeur vide autorisée</p>			
Location									
Vente									
Location / vente									
Inconnu									
bail_type	<p>Type de bail</p> <table border="1"> <tr><td>Bail emphytéotique</td></tr> <tr><td>Bail à construction</td></tr> <tr><td>Bail commercial</td></tr> <tr><td>Bail professionnel</td></tr> <tr><td>Bail précaire</td></tr> <tr><td>Bail réel solidaire</td></tr> <tr><td>Inconnu</td></tr> </table> <p>Valeur par défaut « inconnu »</p>	Bail emphytéotique	Bail à construction	Bail commercial	Bail professionnel	Bail précaire	Bail réel solidaire	Inconnu	<p>Varchar Valeur vide autorisée</p>
Bail emphytéotique									
Bail à construction									
Bail commercial									
Bail professionnel									
Bail précaire									
Bail réel solidaire									
Inconnu									
loyerm2	<p>Loyer / m² / an (monétaire euros) A remplir si le bâtiment fait l'objet d'une commercialisation</p>	<p>Réel Valeur vide autorisée</p>							
loyermens	<p>Loyer mensuel (monétaire euros) A remplir si le bâtiment fait l'objet d'une commercialisation</p>	<p>Réel Valeur vide autorisée</p>							
prixm2	<p>Prix de vente / m² (monétaire euros) A remplir si le bâtiment fait l'objet d'une commercialisation</p>	<p>Réel Valeur vide autorisée</p>							
prix	<p>Prix de vente (monétaire euros) A remplir si le bâtiment fait l'objet d'une commercialisation</p>	<p>Réel Valeur vide autorisée</p>							
taxfon	<p>Estimation de la taxe foncière / an (monétaire euros)</p>	<p>Réel Valeur vide autorisée</p>							
comnat	<p>Nature du commercialisateur A remplir si le bâtiment fait l'objet d'une commercialisation</p> <table border="1"> <tr><td>Agent immobilier</td></tr> <tr><td>Collectivité locale</td></tr> <tr><td>SEM patrimoniale ou d'aménagement</td></tr> <tr><td>Autre personne morale ou privée</td></tr> <tr><td>Autre personne physique</td></tr> <tr><td>Inconnu</td></tr> </table> <p>Valeur par défaut « inconnu »</p>	Agent immobilier	Collectivité locale	SEM patrimoniale ou d'aménagement	Autre personne morale ou privée	Autre personne physique	Inconnu	<p>Varchar Valeur vide autorisée</p>	
Agent immobilier									
Collectivité locale									
SEM patrimoniale ou d'aménagement									
Autre personne morale ou privée									
Autre personne physique									
Inconnu									

<i>accorddiffusion</i>	<p>Accord de diffusion du bien immobilier par le commercialisateur oui/non</p> <table border="1"> <tr><td>Oui</td></tr> <tr><td>Non</td></tr> </table> <p>La valeur par défaut est « Non »</p>	Oui	Non	Car(3)		
Oui						
Non						
<i>comnom</i>	<p>Nom ou enseigne du commercialisateur A remplir si le bâtiment fait l'objet d'une commercialisation</p>	Varchar Valeur vide autorisée				
<i>comcontact</i>	<p>Nom du contact ou de l'agent immobilier</p>	Varchar Valeur vide autorisée				
<i>commail</i>	<p>Adresse courriel du commercialisateur A remplir si le bâtiment fait l'objet d'une commercialisation</p>	Varchar Valeur vide autorisée				
<i>comtel</i>	<p>Numéro de téléphone du commercialisateur A remplir si le bâtiment fait l'objet d'une commercialisation</p>	Varchar Valeur vide autorisée				
<i>mandtyp</i>	<p>Type de mandat A remplir si nature du commercialisateur vaut « Agent immobilier »</p> <table border="1"> <tr><td>Simple</td></tr> <tr><td>Exclusif</td></tr> <tr><td>Autre type de mandat</td></tr> <tr><td>Inconnu</td></tr> </table> <p>Valeur par défaut « inconnu »</p>	Simple	Exclusif	Autre type de mandat	Inconnu	Varchar Valeur vide autorisée
Simple						
Exclusif						
Autre type de mandat						
Inconnu						
<i>multimand</i>	<p>Bâtiment faisant l'objet de mandats auprès d'autres commercialisateurs</p> <table border="1"> <tr><td>Oui</td></tr> <tr><td>Non</td></tr> </table> <p>La valeur par défaut est « Non »</p>	Oui	Non	Car(3) Valeur vide autorisée		
Oui						
Non						
<i>urlannonce</i>	<p>URL adresse internet de la page de commercialisation du bien immobilier A remplir si le bâtiment fait l'objet d'une commercialisation</p>	URL				
<i>mandnum</i>	<p>Numéro de mandat A remplir si nature du commercialisateur vaut « Agent immobilier »</p>	Varchar Valeur vide autorisée				
<i>mandfin</i>	<p>Date de fin de mandat A remplir si nature du commercialisateur vaut « Agent immobilier » Format AAAA-MM-JJ</p>	Car(10) Valeur vide autorisée				
<i>bureaux</i>	<p>Local de type bureau ou comprenant des bureaux ? A remplir si le bâtiment fait l'objet d'une commercialisation</p> <table border="1"> <tr><td>Oui</td></tr> <tr><td>Non</td></tr> </table> <p>La valeur par défaut est « Non »</p>	Oui	Non	Car(3) Valeur vide autorisée		
Oui						
Non						
<i>bursurf</i>	<p>Surface en bureaux en m² A remplir si le bâtiment fait l'objet d'une commercialisation La valeur par défaut est 0</p>	Entier Valeur vide autorisée				
<i>entrepot</i>	<p>Local de type entrepôt ou comprenant des entrepôts ? A remplir si le bâtiment fait l'objet d'une commercialisation</p> <table border="1"> <tr><td>Oui</td></tr> <tr><td>Non</td></tr> </table> <p>La valeur par défaut est « Non »</p>	Oui	Non	Car(3) Valeur vide autorisée		
Oui						
Non						
<i>entrsurf</i>	<p>Surface en entrepôt A remplir si le bâtiment fait l'objet d'une commercialisation La valeur par défaut est 0</p>	Entier Valeur vide autorisée				
<i>ateliers</i>	<p>Local de type atelier ou comprenant des ateliers ? A remplir si le bâtiment fait l'objet d'une commercialisation</p> <table border="1"> <tr><td>Oui</td></tr> <tr><td>Non</td></tr> </table> <p>La valeur par défaut est « Non »</p>	Oui	Non	Car(3) Valeur vide autorisée		
Oui						
Non						
<i>atelsurf</i>	<p>Surface en atelier A remplir si le bâtiment fait l'objet d'une commercialisation La valeur par défaut est 0</p>	Entier Valeur vide autorisée				

showroom	Local de type commercial ou comprenant un showroom ? A remplir si le bâtiment fait l'objet d'une commercialisation <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non La valeur par défaut est « Non »	Car(3) Valeur vide autorisée
showsurf	Surface en commerciale / showroom en m ² A remplir si le bâtiment fait l'objet d'une commercialisation La valeur par défaut est 0	Entier Valeur vide autorisée
stockext	Ensemble immobilier comprenant une aire de stockage extérieure ? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non La valeur par défaut est « Non »	Car(3) Valeur vide autorisée
stocksurf	Surface des aires de stockage extérieure en m ² La valeur par défaut est 0	Entier Valeur vide autorisée
parking	Nombre de place de stationnement La valeur par défaut est 0	Entier Valeur vide autorisée
pmr	Existence d'un accès PMR ? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non La valeur par défaut est « Non »	Car(3) Valeur vide autorisée
portesection	Porte sectionnelle <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non La valeur par défaut est « Non »	Car(3) Valeur vide autorisée
quaicharg	Quai de chargement <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non La valeur par défaut est « Non »	Car(3) Valeur vide autorisée
pontroulant	Pont roulant <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non La valeur par défaut est « Non »	Car(3) Valeur vide autorisée
chambre froide	Chambre froide <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non La valeur par défaut est « Non »	Car(3) Valeur vide autorisée
laboratoire	Laboratoire <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non La valeur par défaut est « Non »	Car(3) Valeur vide autorisée
salle blanche	Salle blanche <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non La valeur par défaut est « Non »	Car(3) Valeur vide autorisée
openspace	Open-space <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non La valeur par défaut est « Non »	Car(3) Valeur vide autorisée
reseauinfo	Câblage réseau téléphonie et informatique <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non La valeur par défaut est « Non »	Car(3) Valeur vide autorisée
fibres	Fibre optique <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non La valeur par défaut est « Non »	Car(3) Valeur vide autorisée
raceau	Eau <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	Car(3) Valeur vide autorisée

	La valeur par défaut est « Non »										
<i>electricite</i>	<p>Electricité</p> <table border="1"> <tr><td>Oui</td></tr> <tr><td>Non</td></tr> </table> <p>La valeur par défaut est « Non »</p>	Oui	Non	<p>Car(3)</p> <p>Valeur vide autorisée</p>							
Oui											
Non											
<i>gaz</i>	<p>Gaz</p> <table border="1"> <tr><td>Oui</td></tr> <tr><td>Non</td></tr> </table> <p>La valeur par défaut est « Non »</p>	Oui	Non	<p>Car(3)</p> <p>Valeur vide autorisée</p>							
Oui											
Non											
<i>assainissement</i>	<p>Assainissement</p> <table border="1"> <tr><td>Oui</td></tr> <tr><td>Non</td></tr> </table> <p>La valeur par défaut est « Non »</p>	Oui	Non	<p>Car(3)</p> <p>Valeur vide autorisée</p>							
Oui											
Non											
<i>chauffage</i>	<p>Chauffage</p> <table border="1"> <tr><td>Oui</td></tr> <tr><td>Non</td></tr> </table> <p>La valeur par défaut est « Non »</p>	Oui	Non	<p>Car(3)</p> <p>Valeur vide autorisée</p>							
Oui											
Non											
<i>climatisation</i>	<p>Climatisation</p> <table border="1"> <tr><td>Oui</td></tr> <tr><td>Non</td></tr> </table> <p>La valeur par défaut est « Non »</p>	Oui	Non	<p>Car(3)</p> <p>Valeur vide autorisée</p>							
Oui											
Non											
<i>typchauf</i>	<p>Type de chauffage</p> <table border="1"> <tr><td>Électricité</td></tr> <tr><td>Gaz</td></tr> <tr><td>Fioul</td></tr> <tr><td>Pompe à chaleur</td></tr> <tr><td>Solaire</td></tr> <tr><td>Hybride</td></tr> <tr><td>Récupération de chaleur</td></tr> <tr><td>Autre</td></tr> <tr><td>Inconnu</td></tr> </table> <p>La valeur par défaut est « inconnu »</p>	Électricité	Gaz	Fioul	Pompe à chaleur	Solaire	Hybride	Récupération de chaleur	Autre	Inconnu	<p>Varchar</p> <p>Valeur vide autorisée</p>
Électricité											
Gaz											
Fioul											
Pompe à chaleur											
Solaire											
Hybride											
Récupération de chaleur											
Autre											
Inconnu											
<i>diagdpe</i>	<p>Diagnostic de performance énergétique</p> <table border="1"> <tr><td>A</td></tr> <tr><td>B</td></tr> <tr><td>C</td></tr> <tr><td>D</td></tr> <tr><td>E</td></tr> <tr><td>F</td></tr> <tr><td>G</td></tr> <tr><td>Inconnu</td></tr> </table> <p>La valeur par défaut est « inconnu »</p>	A	B	C	D	E	F	G	Inconnu	<p>Car (1)</p> <p>Valeur vide autorisée</p>	
A											
B											
C											
D											
E											
F											
G											
Inconnu											
<i>diagges</i>	<p>Indice d'émission de gaz à effet de serre</p> <table border="1"> <tr><td>A</td></tr> <tr><td>B</td></tr> <tr><td>C</td></tr> <tr><td>D</td></tr> <tr><td>E</td></tr> <tr><td>F</td></tr> <tr><td>G</td></tr> </table>	A	B	C	D	E	F	G	<p>Car (1)</p> <p>Valeur vide autorisée</p>		
A											
B											
C											
D											
E											
F											
G											

	<input type="text" value="Inconnu"/> La valeur par défaut est « inconnu »	
<i>descgen</i>	Description générale (pouvant correspondre au texte d'accroche d'une annonce immobilière) A remplir si le bâtiment fait l'objet d'une commercialisation	Varchar Valeur vide autorisée
<i>descstech</i>	Description technique comprenant la description des dessertes en réseaux A remplir si le bâtiment fait l'objet d'une commercialisation	Varchar Valeur vide autorisée
<i>descacces</i>	Description accessibilité A remplir si le bâtiment fait l'objet d'une commercialisation	Varchar Valeur vide autorisée
<i>descprest</i>	Description prestations comprenant les éléments mobiliers inclus dans le bâtiment A remplir si le bâtiment fait l'objet d'une commercialisation	Varchar Valeur vide autorisée)
<i>hauteur</i>	Hauteur sous plafond A remplir si le bâtiment fait l'objet d'une commercialisation	Réel Valeur vide autorisée)
<i>zrr</i>	Situation en zone de revitalisation rurale (ZRR) <input type="text" value="Oui"/> <input type="text" value="Non"/> La valeur par défaut est « Non »	Car(3) Valeur vide autorisée
<i>afr</i>	Situation en zone d'Aide à Finalité Régionale (AFR) <input type="text" value="Oui"/> <input type="text" value="Non"/> La valeur par défaut est « Non »	Car(3) Valeur vide autorisée
<i>urlphoto</i>	URL Photo principale, prise de vue des locaux vue de l'extérieur	URL
<i>ort</i>	Situé dans secteur de convention d'ORT opération de revitalisation du territoire et/ou dans un secteur faisant l'objet d'un contrat partenarial d'aménagement ? <input type="text" value="Oui"/> <input type="text" value="Non"/> La valeur par défaut est vide	Car(3) Valeur vide autorisée
<i>id</i>	Serial par défaut base PostgreSQL OFERBFC	SERIAL
<i>immovac_uuid</i>	Universally Unique Identifier méthode uuid_generate_v4()	UUID uuid_generate_v4()
<i>bnb_id</i>	Identifiant unique du bâtiment au sens de la base nationale des bâtiments	varchar
<i>geom</i>	Géométrie de l'objet	geometry(Point,2154)

7. Classe d'objets : OCCUPANT-AUTRE

a. Définition

Les autres occupants désigne une occupation de terrains initialement destinés à accueillir des activités économiques, mais détournés de leur vocation première au fil des évolutions et de l'histoire. Ces situations sont couramment observées dans les zones anciennes où les règlements d'urbanisme ont, par le passé, autorisé la création d'habitations ou de logement à proximité d'activités économiques. Avec la cessation de ces activités, seule la fonction résidentielle y subsiste.

Cette classe d'entité permet aussi, dans une situation de collecte sur le terrain, d'inventorier les établissements non répertoriés dans le référentiel SIRENE (établissement non présents dans le listing, bureaux ou représentations, annexes, et sert de table transitoire pour stocker l'information sur les éventuelles activités en attente de leur inscription sur la couche des ETABLISSEMENTS dès que leur n°SIRET est retrouvé.

b. Objectifs

Cette catégorie d'objet est introduite en réponse à la mise en œuvre des inventaires des Zones d'Activité Économique (ZAE) selon la loi Climat et Résilience. Il a été observé que la diversité des cas d'occupation du foncier économique ne pouvait pas être entièrement couverte par l'inventaire des seuls établissements du répertoire SIRENE. Cette classe d'entité vise à pallier ce manque en permettant de qualifier d'autres types d'occupants souvent rencontrés dans les zones d'activités, tels que le résidentiel ou les équipements publics collectifs, entre autres. Cette classe d'entité est facultative dans le standard BFC, elle sera déployée pour répondre aux enjeux d'inventaire loi Climat et Résilience.

c. Mise en œuvre

Lors de la visite terrain et du contrôle des occupants sur les unités foncières, s'il apparaît une occupation autre que de l'activité économique, un point désaffectation économique peut-être positionné sur la parcelle ou l'unité foncière concernée.

d. Géométrie

Les OCCUPANTS-AUTRES sont représentés par des points, chacun localisé au moins à la parcelle, unité foncière ou sur leur bâtiment.

e. Identifiant unique

L'identification unique de la désaffectation économique sera réalisée à l'aide du champ `autreoccup_id` et d'un UUID, de l'anglais signifiant littéralement « identifiant unique universel », qui est en informatique un système permettant à des systèmes distribués d'identifier de façon unique une information sans coordination centrale importante.

f. Champs du tronc commun BFC

Les champs obligatoires servent à identifier et localiser tout en qualifiant rapidement la nature de la vacance, dans une perspective de suivi et de qualification plus avancée des informations à l'aide des champs déployés dans les autres champs.

Codage du champ	Description [dessin INSEE]	Type
<code>autreoccup_id</code>	Chaîne de caractères identifiant de façon unique le local de type uuid	Clé primaire Valeur obligatoire
<code>date_crea</code>	Date de création de l'enregistrement Format AAAA-MM-JJ	Car(10) Valeur obligatoire
<code>date_maj</code>	Dernière date de mise à jour de l'enregistrement Format AAAA-MM-JJ	Car(10) Valeur obligatoire
<code>org_sai</code>	Code SIREN d'identification de l'organisation à l'origine de la création ou de la mise à jour de l'information	Car(9) Valeur obligatoire
<code>liborg_sai</code>	Nom de l'organisation à l'origine de la création ou de la mise à jour de l'information	Varchar Valeur obligatoire
<code>x</code>	Coordonnées X Lambert 93 du local/bâtiment	Réel Valeur obligatoire
<code>y</code>	Coordonnées Y Lambert 93 du local/bâtiment	Réel Valeur obligatoire
<code>idtup</code>	Identifiant de l'unité foncière	Varchar Valeur obligatoire
<code>insee</code>	Identifiant INSEE de la commune d'affectation du local	Car(5)

		Valeur obligatoire							
commune	Nom de la commune	Varchar Valeur obligatoire							
epci	Numéro SIREN, code de l'EPCI d'affectation du local	Car(9) Valeur obligatoire							
lib_epci	Nom de l'EPCI	Varchar Valeur obligatoire							
site_id	Identifiant CNIG du site économique d'affectation du local	Clé secondaire Valeur obligatoire							
id_siteeco	Identifiant régional du site économique d'affectation du local	Clé secondaire Valeur obligatoire							
type	<p>Type de désaffectation</p> <table border="1"> <tr><td>Résidentiel habitat</td></tr> <tr><td>Bâtiments publics</td></tr> <tr><td>Autres équipements</td></tr> <tr><td>Nouvel occupant</td></tr> <tr><td>Etablissement non répertorié, bureau ou représentation</td></tr> <tr><td>Annexe d'un établissement répertorié</td></tr> <tr><td>inconnu</td></tr> </table> <p>Valeur par défaut « inconnu »</p>	Résidentiel habitat	Bâtiments publics	Autres équipements	Nouvel occupant	Etablissement non répertorié, bureau ou représentation	Annexe d'un établissement répertorié	inconnu	Varchar Valeur obligatoire
Résidentiel habitat									
Bâtiments publics									
Autres équipements									
Nouvel occupant									
Etablissement non répertorié, bureau ou représentation									
Annexe d'un établissement répertorié									
inconnu									
SIRET	SIREN ou SIRET de l'établissement une fois qu'il a été identifié dans la base SIRENE	Char 14							
occupant	Nom de l'occupant Si l'occupation est résidentielle, le nom de l'occupant est _X_ pas d'identification de particulier au sens du RGPD	Varchar Valeur vide autorisée							
description	Description	Varchar Valeur vide autorisée							
id	Serial par défaut base PostgreSQL OFERBFC	SERIAL							
immovac_uuid	Universally Unique Identifier méthode uuid_generate_v4()	UUID uuid_generate_v4()							
geom	Géométrie de l'objet	geometry(Point,2154)							

8. Classe d'objets : FRICHE-ECO

Cette classe d'entités est ajoutée pour information afin d'assurer l'interopérabilité des données « Sites économiques » et « Friches ».

Un TERRAIN-ECO peut être identifié en Friche. Le modèle de données doit permettre d'implémenter la relation entre un terrain économique et une friche grâce aux identifiants qui permettent d'accéder au questionnaire régional de l'observatoire des friches.

Cette classe reprend donc les spécifications du standard national friches du CNIG déployée et adapté pour les besoins régionaux par la démarche régionale d'observation des friches.

Reprise des champs obligatoires du standard CNIG Friche

https://cnig.gouv.fr/IMG/pdf/231222_standard_cnig_friches_v2023-12.pdf

Codage du champ	Description [dessin INSEE]	Type																	
site_id	Identifiant du site Référence code identifiant unique régional de la friche OFRICHE Transférable vers le champ site_id de la table des friches	Clé primaire Valeur obligatoire																	
site_nom	Nom du site : nom usuel en absence de nom officiel ou description Sommaire du site : ancienne décharge, carrière, etc Nom de la friche, dans le cadre d'OFER héritera des éléments d'identification du site économique et du terrain concerné nom et parcelle Transférable vers le champ site_nom de la table des friches	Varchar Valeur obligatoire *																	
site_type	Type de friche Transférable vers le champ site_type de la table des friches <table border="1" data-bbox="469 1059 1062 1581"> <tr><td>Friche commerciale</td></tr> <tr><td>Friche industrielle</td></tr> <tr><td>Friche hospitalière</td></tr> <tr><td>Friche Agro-industrielle</td></tr> <tr><td>Carrière ou mine</td></tr> <tr><td>Friche d'habitat</td></tr> <tr><td>Friche d'équipement public</td></tr> <tr><td>Friche militaire</td></tr> <tr><td>Friche portuaire</td></tr> <tr><td>Friche aéroportuaire</td></tr> <tr><td>Friche ferroviaire</td></tr> <tr><td>Friche logistique</td></tr> <tr><td>Friche loisirs tourisme hôtellerie</td></tr> <tr><td>Friche enseignement</td></tr> <tr><td>Friche culturelle</td></tr> <tr><td>Mixte</td></tr> <tr><td>Inconnu</td></tr> </table> Valeur par défaut : Inconnu	Friche commerciale	Friche industrielle	Friche hospitalière	Friche Agro-industrielle	Carrière ou mine	Friche d'habitat	Friche d'équipement public	Friche militaire	Friche portuaire	Friche aéroportuaire	Friche ferroviaire	Friche logistique	Friche loisirs tourisme hôtellerie	Friche enseignement	Friche culturelle	Mixte	Inconnu	Varchar Valeur obligatoire *
Friche commerciale																			
Friche industrielle																			
Friche hospitalière																			
Friche Agro-industrielle																			
Carrière ou mine																			
Friche d'habitat																			
Friche d'équipement public																			
Friche militaire																			
Friche portuaire																			
Friche aéroportuaire																			
Friche ferroviaire																			
Friche logistique																			
Friche loisirs tourisme hôtellerie																			
Friche enseignement																			
Friche culturelle																			
Mixte																			
Inconnu																			
site_adresse	Adresse du site	Varchar Valeur vide autorisée																	
site_identif_date	date d'identification du site. Exemple : 2022-06-01	Char(10) Valeur obligatoire																	
site_actu_date	date de dernière actualisation des informations sur le site	Char(10) Valeur obligatoire																	
comm_nom	nom de la commune principale d'implantation du site	Varchar Valeur obligatoire																	
comm_insee	code INSEE de la commune principale d'implantation du site	Char(5) Valeur obligatoire																	
source_nom	nom court de la source ayant permis l'identification du site Valeur par défaut : OFER BFC	Char(20) Valeur obligatoire																	
site_occupation	Description de l'occupation du site	Varchar																	

	<table border="1"> <tr><td>totalemment inoccupé</td></tr> <tr><td>partiellement inoccupé</td></tr> <tr><td>occupation transitoire ou temporaire</td></tr> <tr><td>occupation illicite supposée</td></tr> <tr><td>occupation illicite avérée</td></tr> <tr><td>inconnu</td></tr> </table> <p>Valeur par défaut vu : inconnu</p>	totalemment inoccupé	partiellement inoccupé	occupation transitoire ou temporaire	occupation illicite supposée	occupation illicite avérée	inconnu	Valeur vide autorisée *
totalemment inoccupé								
partiellement inoccupé								
occupation transitoire ou temporaire								
occupation illicite supposée								
occupation illicite avérée								
inconnu								
site_statut	<p>Ce site fait il l'objet d'une reconversion ou d'un projet de reconversion ?</p> <table border="1"> <tr><td>friche potentielle</td></tr> <tr><td>friche sans projet</td></tr> <tr><td>friche avec projet</td></tr> <tr><td>friche reconvertie</td></tr> <tr><td>inconnu</td></tr> </table> <p>Valeur par défaut vu : inconnu</p>	friche potentielle	friche sans projet	friche avec projet	friche reconvertie	inconnu	Varchar Valeur vide autorisée *	
friche potentielle								
friche sans projet								
friche avec projet								
friche reconvertie								
inconnu								
bati_etat	<p>Etat des bâtiments de la friche</p> <table border="1"> <tr><td>dégradation inexistante ou faible</td></tr> <tr><td>dégradation moyenne</td></tr> <tr><td>dégradation très importante</td></tr> <tr><td>dégradation hétérogène</td></tr> <tr><td>inconnu</td></tr> </table> <p>Valeur par défaut : inconnu</p>	dégradation inexistante ou faible	dégradation moyenne	dégradation très importante	dégradation hétérogène	inconnu	Varchar Valeur vide autorisée *	
dégradation inexistante ou faible								
dégradation moyenne								
dégradation très importante								
dégradation hétérogène								
inconnu								
bati_vacance	<p>Etat de vacance des bâtiments de la friche</p> <table border="1"> <tr><td>occupé</td></tr> <tr><td>partiellement occupé</td></tr> <tr><td>vacant</td></tr> <tr><td>inconnu</td></tr> </table> <p>Valeur par défaut vu : inconnu</p>	occupé	partiellement occupé	vacant	inconnu	Varchar Valeur vide autorisée		
occupé								
partiellement occupé								
vacant								
inconnu								
sol_pollution_existe	<p>Connaissance d'une pollution des sols ?</p> <table border="1"> <tr><td>pollution inexistante</td></tr> <tr><td>pollution traitée*</td></tr> <tr><td>pollution peu probable</td></tr> <tr><td>pollution supposée</td></tr> <tr><td>pollution avérée</td></tr> <tr><td>inconnu</td></tr> </table> <p>Valeur par défaut vu : inconnu</p>	pollution inexistante	pollution traitée*	pollution peu probable	pollution supposée	pollution avérée	inconnu	Varchar Valeur vide autorisée
pollution inexistante								
pollution traitée*								
pollution peu probable								
pollution supposée								
pollution avérée								
inconnu								
friche_visite	<p>Relevé terrain de la friche (oui/non) (champ transférable sur le questionnaire OFRICHE)</p> <table border="1"> <tr><td>oui</td></tr> <tr><td>non</td></tr> </table> <p>Valeur par défaut : non</p>	oui	non	Car (3) Valeur vide autorisée				
oui								
non								
friche_visitedate	<p>Date du relevé terrain de la friche (champ transférable sur le questionnaire OFRICHE) Ex: 2023-04-30</p>	Car(10) Valeur vide autorisée						
friche_fiabilite	<p>Niveau de fiabilité (champ transférable sur le questionnaire OFRICHE)</p>	Varchar Valeur vide autorisée						

	<table border="1"> <tr> <td data-bbox="470 190 1061 224"><i>pré repérage</i></td> </tr> <tr> <td data-bbox="470 224 1061 257"><i>identification</i></td> </tr> </table> <p>Valeur par défaut : <i>pré repérage</i></p>	<i>pré repérage</i>	<i>identification</i>		
<i>pré repérage</i>					
<i>identification</i>					
<i>friche_methodeofer</i>	<p>Méthode de repérage de la friche (champ transférable sur le questionnaire OFRICHE)</p> <table border="1"> <tr> <td data-bbox="470 369 1061 403"><i>Revue de foncier économique</i></td> </tr> <tr> <td data-bbox="470 403 1061 436"><i>Inventaire ZAE loi climat</i></td> </tr> <tr> <td data-bbox="470 436 1061 470"><i>Déclaratif EPCI</i></td> </tr> </table> <p>Valeur par défaut : <i>vide</i></p>	<i>Revue de foncier économique</i>	<i>Inventaire ZAE loi climat</i>	<i>Déclaratif EPCI</i>	<p>Varchar Valeur vide autorisée</p>
<i>Revue de foncier économique</i>					
<i>Inventaire ZAE loi climat</i>					
<i>Déclaratif EPCI</i>					

ANNEXES

Standard CNIG

Sites Économiques

(v2023-10 – octobre 2023)

Voir <https://cnig.gouv.fr/ressources-amenagement-a26047.html>